

SOMMAIRE

- Jean Cocteau, le Bassin d'Arcachon et l'Allemagne (1917-1945)	1
(Jacques Clémens)	
- A mon fils Pierre-Jean (essai en forme de mémoires)	25
(Denis Blanchard-Dignac)	
- Arcachon et Charles Gounod	40
(Jacqueline Rousset-Nevers)	
- La comtesse de Gouloubeff	42
(Jacques Delamare)	
- Textes et documents	46
- Vie de la société	63

"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

- La Révolution à La Teste - 1789-1794
(Fernand Labatut - 90 F)
- Histoire des produits résineux landais
(Robert Aufan et François Thierry - 100 F)
- Oeuvres de Guillaume Desbiey (80 F)
- La Ville d'Hiver d'Arcachon (2ème édition)
(guide itinéraire - 20 F)
- Marais et forêts sur les bords du Lac de Cazaux
(guide itinéraire - 10 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (I)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1990 - 120 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (II)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1992 - 100 F)

Directeur de la publication : M. BOYÉ

Dépôt légal : 3ème trimestre 1993

Commission paritaire de presse N° 53247

21ème année

Imprimerie Graphica - Arcachon

Prix : 30 francs

I.s.s.n. 0339 - 7947

NUMÉRO 77

3^{ème} trimestre 1993
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
D'ARCACHON



La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION

- 1) - Elle couvre la période du 1er janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion.
Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) - Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
Année 1993 : 100 F. (cotisation de soutien à partir de 150 F)
- 3) - Le paiement s'effectue :
 - soit par virement postal direct :
Société Historique et Archéologique d'Arcachon
4486 31 L Bordeaux
 - soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au trésorier : M. Robert Aufan, 56 bd du Pyla - 33260 LA TESTE-DE-BUCH.
- 4) - Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars, sinon, le service du bulletin sera suspendu automatiquement.

PAYS DE BUCH

Arcachon - La Teste de Buch - Gujan - Mestras
Le Teich - Mios - Salles - Belin - Beliet
Biganos - Marcheprime - Croix d'Hins
Audenge - Lanton - Andernos
Arès - Lège - Cap-Ferret - Le Porge
Lacanau - Saumos - Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

JEAN COCTEAU, LE BASSIN D'ARCACHON ET L'ALLEMAGNE (1917-1945)

Des travaux récents⁽¹⁾ présentent «Cocteau, précurseur en tout, qui découvre le soleil avant les autres». Une des passions les plus avouées de l'auteur des *Enfants Terribles* : très tôt et sa vie durant, Jean Cocteau toujours chérira le soleil, «cet opium des gens sains». Notre contribution porte à travers les rencontres de Jean Cocteau et du Bassin d'Arcachon de 1917 à 1945, sur les «ombres» de cette vie de poète et d'artiste. Dans une lettre autographe⁽²⁾ signée à Marcel Proust, datée, Le Piquey, 1er octobre 1920, Jean Cocteau «l'embrasse de loin, car j'ai un rhume de soleil. C'est infernal».⁽³⁾

1) MON «TROU-SOLEIL» (lettre de J. Cocteau, n° 313, 11 juillet 1918)

Jean Cocteau arrive au bassin d'Arcachon le 17 avril 1917. Son séjour au Piquey se prolonge jusqu'à la mi-octobre⁽⁴⁾. Le 14 août 1918, il repart pour le Piquey et le 6 octobre, il est de retour à Paris⁽⁵⁾. Selon le témoignage de sa correspondance, voici quelques annotations. Le 16.8.17, de Paris : « Je m'embarque dans deux heures... Ecrirai au Piquey» (N° 245, p.319). Le Piquey, 17.8.17 (N° 246) : «Arca-

chon ignoble, Ferret et Moulleau médiocres. Lhote a bien cherché, bien choisi... L'hôtel Brice a sept chambres... Mimosa. 6 cahutes de pêcheurs. Les Lhote en habitent une toute petite et qui ressemble aux cabanes de tennis ... hérissement de cactus, de touffes d'une espèce de tabac aux grosses fleurs blanches... Pour acheter une plume, il faut faire une heure de bateau à vapeur». (N° 247, p.321, 18.8.17 : une heure d'Arcachon en canot automobile, les pantalons rouges des pêcheurs, les «pirogues».) Au Piquey (N° 248, p.312-322) : «Sauf Lhote... deux familles bordelaises d'une vulgarité atroce et une solitaire Ophélie oxygénée composent toute la population de cette rive déserte...». J. Cocteau fait allusion à son «grand hôtel Chanteclerc», au bain demi-mer (N°249, p.322, 24.8.17). «Je suis aimé de Mlle Brice, fille de la propriétaire. Elle a douze ans». «On pêche... debout dans les barques la nuit avec des filets phosphorescents» (N°255, 12.9.17, p.329). «J'ai un bocal rempli d'hippocampes» (N° 256, 18.9.17)⁽⁶⁾. «Il n'existe pas une seule enveloppe à Piquey. Si le facteur rencontre des camarades, il se baigne ou se taille une canne, les lettres ne partent pas. C'est primitif» (N° 260, p.334, 1.8.17). J. Cocteau pratique d'«énormes promenades à plat ventre sur voilier» (N° 250, p.324, 31 août 17). «Je rame et on pêche des soles, des rougets» (N°251, p.325, 3 septembre 1917, N°261, p.335, Piquey 3 octobre 1917 : les figues sur l'arbre). «Pour mon travail je trouve à l'ignoble Arcachon des cahiers de classe qui me suffisent...». Il se «noircit entre un cactus et une grosse cage en bois pleine de palombes sauvages...» (N°262, p.336, 4 8bre 1917). «Le vieux pêcheur de l'Herbe rase en plein vent avec une coquille d'huître» (N°264, 5 8bre 1917, p. 339). «Le facteur a dix sept ans et pleure parce que sa mère l'empêche de sortir le soir» (N°264, 5 8bre 1917, p.339). Cocteau reçoit «en costume de tennis... sans cravate avec ses kneips.. »(N°265, 7 8bre 17, p.340). «L'hôtel de Moulleau où il vient de passer deux nuits est ignoble d'inconfort et de pudding diplomate».

Le 26 avril 1918 (N° 284) il note que «lettres et journaux arrivaient à Piquey chez les Sauvages !». Le 7 juin

1918 (N°292, p.372), «Il faudrait une solitude où on mange et où on puisse vivre costume Piquey sans choquer personne». Le 16 juin 1918, de Paris toujours (N°298, p. 378), «Si tu ne trouves rien j'irai au Piquey, noircir du dehors comme du dedans»⁽⁷⁾. Le 29 juillet 1918 (N°322, p.406) : «Lettre des Lhote, ils sont à Piquey. En somme c'est dans cet éden qu'il faudrait que je retourne. Prix hôtel Brice quinze francs trop cher ! Vais tâcher d'obtenir autre chose. Si j'y arrive, j'aimerais aller te voir et ensuite Piquey... Capmas (médecin traitant) me trouve assez bien maintenant pour supporter l'air du bassin»... Le 5 août 1918 (N°323, p. 407), «A Piquey pas de musique hélas ! mais la mer, le soleil qui est l'opium des gens sains... Le souvenir de Piquey me tente...». «J'ai mon billet pour le 14. Avant, aucune chambre Brice» (N° 324, 9 août 1918, p. 408). Cocteau fait part de son «angoisse du tub caoutchouc meuble indispensable de nos cabanes ! Irai voir si pas trop cher tub neuf» (N°325, 10 août 1918, p. 409). «J'ai écrit à dame Henri qu'elle me fasse expédier (au Piquey) carte d'alimentation» (N°327, p. 411, 15 août 1918). Le 17 août 1918 (N° 328, p. 412) Cocteau décrit le Piquey : «beaucoup plus île déserte que jadis. Le bassin bleu, soleil, cigales braillant au haut des pins... Mon balcon au milieu des mimosa...». «Je passe ma vie sur une espèce de ponton». (N°329, 21 août 1918, p. 412) «On ne trouve plus de sucre. Ni pommes, ni vigne, ni melons. Moi le soleil arrange tout, mais eux, en plus le soleil les gêne...». Le 28 août 1918 (N°331, p.414), «J'ai reconduit ma sultane de Montauban qui partait pour Arès à travers des marécages». Le 30 août 1918, «Aujourd'hui les forêts prennent feu autour du bassin, le vent entraîne la fumée qui couvre le soleil et me prive de cure. Je me promène avec le fusil sur l'épaule et deux bons chiens...» (N°332, p.416). «Demain je vais à L'Herbe en barque pour essayer d'obtenir une carte d'alimentation» (N°332, p.417). «J'ai été cet après-midi voir le maire de L'Herbe, ce brave paysan mesurait et distribuait les pommes de terre dans l'école sur une petite place charmante aux arbres bas et aux cabanes nègres» (N°332, p. 417, 30 août 1918). Le 5 juillet 1918, «Le soir... Théâtre au Petit Piquey dans la

salle de dame de M. Dumur, l'épicier. Imagine le vrai décor de Picasso : papier à fleurs, étagères, portraits de Carnot et de Joffre. Photos de marins à moustaches en accroche-coeur, pipes, réclames, *Les Saisons chromos* d'un Renoir du peuple, paquets de tabac, casquettes, etc... La pièce était jouée par une troupe dont les acteurs sont marchands ambulants toute la semaine...» (N°336, p.422). Le 6 septembre 1918⁽⁸⁾, il signale que «les autres descendant en pyjamas blancs» (N°337, p. 424). Le 7 septembre 1918 Cocteau donne d'autres renseignements sur la «sultane», une riche marchande : «la pauvre qui craignait la grippe espagnole n'a pas voulu partir pour Arcachon. Elle a perdu ses malles sur la ligne d'Arès et se trouve sans bottines et sans carte d'alimentation» (N°339,p.427). Le 10 septembre 1918 : «Tout à l'heure je m'embarque. Courses à Arcachon. Je rentre à cinq heures pour poser» (N°340,p.429). «Enfin, je me résigne et regarde avec envie les Américains, colosses de bronze en costume de pâtissier, qui bondissent sur l'eau dans des tanks ripolinés, astiqués, armés de mitrailleuses et d'hélices aériennes. Qui n'a pas vu leur camp d'avions n'a pas vu «La Chose» (N°340, p. 429, 10 septembre 1918). «Je rentre saucé du Cap Ferret où j'ai couché hier chez Lise de Brunoff. La porte fenêtre ouverte sur les pins et le phare de mille couleurs. On y danse du matin au soir. Gramophone, piano, matelots, officiers, jeu d'échecs... J'ai invité danseurs et danseuses dans la salle de M. Dumur, dimanche, pour danser sur l'orgue mécanique» (N°344, sept.1918). Le 24 septembre 1918 (N°346,p.437), «Hier nous avons fait les bûcherons avec Lhote et rapporté du bois pour un mois de «chauffe»... Madame Tapis-Tricot a découvert un gramophone des cavernes...». «On m'annonce ton envoi d'Arès. Le boulanger ira le prendre»» (N°347,p.438, sept.1918). «Je me demande si la poste d'Arès n'est pas une poste dans le genre du Bureau central de Rathore dans le Naulahka... Lhote en rouge et ramant passe dans son youyou, il mène les bagages d'amis qui partent au débarcadère...». Sur l'orgue de M. Dumur «on y voit le Vésuve peint et il supporte un bocal de poissons rouges habitués à lui...». (N°348, 27 septembre 1918).



Madeleine Carlier, actrice (1882-1935)

"Une femme que Jean Cocteau a profondément aimée au temps de ses vingt ans".

Jean Cocteau a aimé quatre femmes dans sa vie, semble-t-il, Jeanne Reynette, Christiane Mancini et Nathalie Paley (1905-1981), cette dernière en 1932. Il aurait souhaité avoir avec elle un enfant.

En 1921, Cocteau est seul en vacances au Piquey où il reste jusqu'en octobre⁽⁹⁾. En 1922, après un séjour en Auvergne où il pleut pendant quinze jours, Cocteau, Radiguet et des amis continuent leurs vacances au Piquey. C'est au Piquey que Radiguet commence d'écrire *Le Diable au corps*, tandis que Cocteau fixe sa nouvelle esthétique⁽¹⁰⁾. En 1923, début juillet, Cocteau et Radiguet gagnent le Piquey⁽¹¹⁾. En 1937, Jean Cocteau rencontre Jean Marais. Au début 1939, Jean Marais souffre d'une otite. Jean Cocteau décide alors d'emmener Jean Marais en convalescence au Piquey, dans le petit hôtel Chanteclerc où il n'est pas revenu depuis les séjours de 1921 et 1923 avec Radiguet. Bientôt il trouve l'hôtel trop cher et trop inconfortable et ils partent pour la Dordogne, à Excideuil⁽¹²⁾. C'est lors de ce séjour que Cocteau a réalisé un dessin «La Forêt a brûlé. Nos souvenirs restent. Jean 1939»⁽¹³⁾. Une carte adressée à Louise de Vilmorin est datée du 19 juillet 1945, Le Four, Bassin d'Arcachon. Pour ce voyage le Général Corniglion-Molinier met son avion personnel à la disposition de Cocteau et de Jean Marais toujours sous les drapeaux mais bénéficiant d'une permission exceptionnelle. A la suite d'une panne, le pilote doit se poser à Bordeaux. Ensuite, ils atteignent le bassin en automobile. Ils sont les hôtes d'Hubert de Saint-Senoch, propriétaire d'hôtels et de grands magasins. Brûlé par le soleil et piqué par les moustiques, Marais en revient malade⁽¹⁴⁾.

II) RENCONTRES DES HUITRES DU BASSIN ET DE JEAN COCTEAU DANS SIGNAL EN 1942.

Mais ma mère me disait : «Pourquoi ne pas me l'avouer mon pauvre petit, puisque c'est dans les journaux»

Journal, p.22, mars 1942.

Parmi les reproches qu'on pouvait faire à Jean Giono⁽¹⁵⁾, on a mis en exergue un reportage-photo «sur l'écri-

vain dans ses murs» dans la revue de propagande pendant l'Occupation, *Signal*. Giono a été incarcéré à Saint-Vincent-les-forts. Il y restera plus de cinq mois. Les premiers attentats en zone sud eurent lieu contre les tenanciers de kiosques qui vendaient *Signal*⁽¹⁶⁾. L'édition française de *Signal* dont la présentation technique était meilleure, apparaissait trop clairement comme le magazine de la Wehrmacht et de la Luftwaffe⁽¹⁷⁾.

Or, dans le premier numéro d'octobre 1942, n°19 (p.16), deux articles se font face dans *Signal* : «Jean Cocteau. Un écrivain français qui «hérisse» le public» et «Le trésor des mois en r... des huîtres fraîches en France méridionale» dans la baie d'Arcachon (p.27, photos A. Zucca.) L'article consacré à Jean Cocteau se compose essentiellement de quatre photos de l'intérieur de son appartement au vieux Palais-Royal (Photos Pierre Vals). Il y a deux thèmes de prédilection dans le magazine de propagande nazie : la nouvelle Europe et le régionalisme⁽¹⁸⁾. Il n'est donc pas étonnant qu'un reportage soit consacré aux huîtres du bassin d'Arcachon⁽¹⁹⁾. En ce qui concerne le reportage consacré à Jean Cocteau, il n'a pu s'effectuer qu'avec l'accord du poète. Son *Journal* atteste que l'écrivain était particulièrement accueillant aux journalistes. En mars 1942 (p.37), «les photographes des journaux de zone libre sortent de la maison après avoir fait un désordre incroyable. Chaque fois que j'ai les photographes, la radio ou les étudiants, etc...». Le 15 avril 1942, Jean Cocteau note (p.87-88), «le bruit s'est répandu que j'admire la troupe allemande. On me téléphone pour me demander articles et témoignages. Hélas, la situation actuelle les rend impossibles. J'aurais l'air opportuniste». Le 23 avril 1942 (p.97 et note 1), «Pierre Lhoste m'emmène à l'Hôtel du Beaujolais pour un reportage photographique avec Tissier, Tino Rossi, qui l'habitent...». «Le 24 avril 1942 (p.98), «le matin, reportage photographique de la Semaine au Palais-Royal. Colette à sa fenêtre, Tino Rossi, à la sienne, idem Tissier, idem moi. Les chiens et la foule des curieux...». Le 4 mai 1942, «Ce matin l'appartement est plein de photographes de la zone libre»

(p.108). Le 13 mai 1942, Cocteau note la publication «dans *Ciné-Mondial*, du reportage du Palais-Royal. Tino Rossi. Tissier et moi (hôtel du Beaujolais)» (p.124). Le 28 octobre 1942, Cocteau mentionne (p.211) l'article suivant : «Vu, dans *Signal*, une photo de Jeannot (Jean Marais) dans *Carmen* (duel avec le borgne). Photo étonnante de violence. Il a l'air d'un arbre, d'un rocher»⁽²⁰⁾. Mais on ne trouve aucune mention du reportage d'octobre 1942, dans *Signal*.

Certes *Signal* a consacré plusieurs articles ou reportages à des artistes français. Dans le deuxième numéro de janvier 1942 (p.46) «Maurice Chevalier chante «Y'a d'ljoie» devant les prisonniers de guerre dans le camp qui autrefois fut le sien...»⁽²¹⁾. Dans le premier numéro de mai 1942, c'est l'acteur français Harry Baur «qui apprend à jouer du tympanon». Dans le deuxième numéro (n°10, p.34-35), est publié le compte rendu d'une visite à Berlin. A l'occasion de la première à Berlin du film «Premier rendez-vous», le Président du cinéma allemand avait invité des artistes français dans la capitale du Reich : Julie Astor, René Dary, Pierre Heuzé, critique cinématographique, Viviane Romance, Albert Préjean, Suzy Delair, Dans le n°1 de juillet 1942 (N°13) deux photos montrent le tournage du film «Nuit fantastique» ; le metteur en scène s'appelle Marcel L'Herbier. En septembre 1942, c'est Sacha Guitry qui a les honneurs d'une présentation : «Trois actrices pour une héroïne et deux hommes pour Napoléon».

En octobre 1942 (N°20, p.27-28), un reportage est consacré à Aristide Maillol, à Banyuls (Photos A. Zucca). Et enfin le deuxième numéro d'avril 1943 (N°8) publie un article «La citoyenne du Palais-Royal». Voici la présentation de l'article : «On sait que Mme Colette se réclame volontiers du titre de «citoyenne du Palais Royal». Les notes qu'on va lire ici, elle les a prises de sa fenêtre, qui donne sur le plus beau jardin historique du centre de Paris, en vue d'un ouvrage qu'elle compte publier prochainement». La photo qui accompagne le texte de Colette s'intitule : «Mme Colette à la fenêtre de son appartement donnant sur le Jardin du Palais-Royal».

Dans le premier numéro d'août 1942 de *Signal* (N°15) est publié un article : «Un succès, l'exposition d'Arno Breker à Paris» (p.36). La photographie qui l'accompagne est celle de «l'écrivain Jean Cocteau qui a publié dans «L'Oeuvre» un long article de bienvenue sur Arno Breker. Le sculpteur lui explique quelques détails de son exposition»... «Tous les artistes français qui portent un nom de Derain à Cocteau, de Sacha Guitry à Cécile Sorel, sont venus...»⁽²²⁾. Selon Jean Touzot, le «Salut à Breker» produit l'effet de tout événement «coctélien», le malentendu. La persécution silencieuse qu'aurait subie Cocteau après la Libération aurait comme «cause unique : un article consacré en 1942 à l'artiste favori de Hitler, le «Salut à Breker» lancé par bravade, comme un acte gratuit, au nom de liberté, etc...». Le 16 mai 1942, Cocteau indique dans son journal (p.125) : «Hier inauguration de l'exposition Breker à l'Orangerie. Discours, uniformes. Statues géantes avec un goût presque sensuel du détail et de l'humain...». Le 18 mai, il note (p.126), à la suite d'une visite avec Breker, «Je ferai le «Salut à Breker». Je lui explique pourquoi je me cabrais contre l'idée d'écrire ces lignes sur commande. Je voulais avoir envie de les écrire . La France doit beaucoup à Breker...». Le 28 mai 1942 (p.137), «L'histoire Breker prend des proportions qui l'emportent sur celles de ses statues... J'ai salué Breker à cause de cet esprit qui me pousse toujours à ne pas prendre les positions de contraste pour des positions héroïques. Je trouvais héroïque, l'aimant, de laisser croire que je hurlais avec les loups (De hurler avec les loups et quels loups)...». Le 22 juin (p.162), «Eluard a été révolté par mon article sur Breker. Même lui ! Quelle sottise ! Il n'a même pas su comprendre les sentiments complexes qui me poussaient à l'écrire». Le 25 juin (p.167), «le silence d'Eluard continue (furieux de mon «salut à Breker»)... Comment Eluard ne sent-il pas que j'aime Breker et que mon courage consiste à écrire cet article en pure perte ?(Contre tous). Ne pas perdre une seule chance d'être fusillé...» (p.169). Le 2 juillet 1942, Paul Eluard écrit à Cocteau (p.175) : «Mon cher Cocteau, Freud, Kafka, Chaplin sont interdits, par les mêmes qui honorent Breker. On vous



Jean Cocteau en 1942

Extrait de *Images de France. La Revue des Métiers d'Art*, Paris, 1942, p. 13, dessin de Serge Ivanoff, "Le Nouveau Parnasse".

voyait parmi les interdits. Que vous avez eu tort de vous montrer soudain parmi les censeurs ! Les meilleurs de ceux qui vous admirent et qui vous aiment en ont été péniblement surpris. Redonnez-nous confiance. Rien ne doit nous séparer. Votre Paul Eluard». Le 21 décembre, Cocteau inscrit dans son journal (p.223) : «Il faudrait ne jamais oublier que Breker nous a rendu d'immenses services» ... «Mon amitié pour lui. N'ayant jamais renié une amitié anglaise, américaine ou juive, pourquoi renierais-je une amitié allemande ? Je me refuserai toujours à ces bassesses. Les hommes vous le reprochent. Dieu m'en saura gré» (p.224). Remarquons que dans le premier numéro de juin 1942 (N°11, p.23-25) un article est consacré «Aux Etats-Unis, propagande et protestation : L'Art décadent». Y sont dénoncés, Marc Chagall, Salvador Dali, Max Ernst, Yves Tanguy,

André Masson, Fernand Léger, Amédée Ozenfant, etc... D'assez petits individus, efféminés et invertis... Si l'art est dégénéré, il y a tout lieu de supposer que la société dont il est le produit est, elle aussi en voie de décadence. Dans son *Journal* le 30 juillet 1943 (p. 330), Cocteau pense «que nous serons tous considérés comme des criminels pour être restés en France et y avoir continué notre travail». Le 5 octobre 1943 (p.375), «Il paraît que Mauriac ne rêve que vengeances contre tous les écrivains qui ont travaillé depuis quatre ans. Quel drôle d'esprit de justice ! Pour ne pas travailler il faut pouvoir vivre. Mauriac a de quoi. Gide avait de quoi. Je n'ai malheureusement pas de quoi». Mais cette justification de l'attitude de Cocteau pendant l'Occupation est insuffisante.

III) CRIME DE LÉGÈRETÉ ?⁽²³⁾

L'affaire des Parents terribles

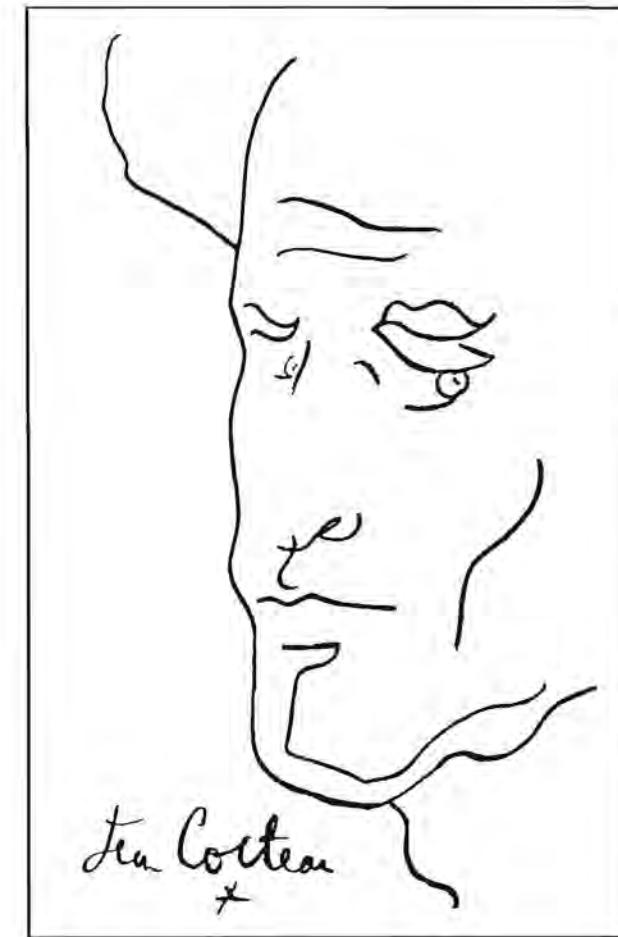
Nous ne ferons pas un bilan des activités et des relations de Jean Cocteau sous l'Occupation. Son *Journal* et les notes de l'éditeur sont suffisamment explicites. De même, nous n'insisterons pas sur la parution d'articles le concernant dans la presse allemande en 1942, année cruciale où le vrai visage de la collaboration et du nazisme apparaissent en plein jour. Cependant parmi les éléments qui peuvent expliquer la position du «prince des poètes», il y a l'«affaire des Parents terribles», affaire qui a éclaté avant l'Occupation. Elle révèle que Cocteau a dû se défendre d'une partie des collaborateurs et ainsi ne pas hésiter à bénéficier de l'appui d'intellectuels nazis, ses admirateurs mais encore plus les agents d'une politique de propagande et de division de l'opinion publique française et étrangère.

Pour Jean Cocteau, le 1er octobre 1943 (*Journal*, p. 372) : «la radio anglaise m'accuse de «collaborer». la presse franco-allemande m'accuse d'être gaulliste. Voilà ce qui arrive aux esprits libres qui refusent de se mêler de politique et n'y comprennent rien. Il est, pour le moins, assez

curieux, après les quatre ans que je viens de passer à Paris sous les insultes, d'entendre la radio anglaise prendre parti contre moi». Le 5 avril 1944, il évoque son différend avec Claude Mauriac et précise que François Mauriac est «très monté contre moi. Il trouve que je n'ai pas opté politiquement et me reproche mon article sur Breker... Moi, on m'a ruiné avec l'affaire des Parents terribles, on m'a frappé et blessé l'oeil, etc⁽²⁴⁾... Mauriac est riche. Il peut vivre. Il faut que je gagne ma vie». En août 1944, (P. 537) Cocteau est «trainé dans la boue par la presse collaboratrice... Nul ne tient compte des insultes, de la ruine des *Parents terribles* et des bombes lacrymogènes dans la salle, de l'interdiction de la *Machine à écrire*, de mon refus de saluer le drapeau de la L.V.F. et de l'agression qui a failli me rendre aveugle. Ce qui compte, c'est Breker, l'article Breker, l'amitié Breker, le seul acte qui puisse servir à me prendre...⁽²⁵⁾».

La pièce de théâtre, *Les Parents Terribles*, conçue à la fin de 1937, écrite en février 1938, se cristallise autour d'une relation singulière entre mère-fils et d'une vive sympathie entre Yvonne de Bray (1889-1954) et Jean Marais, né en 1913. La pièce est présentée la première fois aux Ambassadeurs, le 14 novembre 1938. Son interdiction est publiée dans le *Bulletin municipal officiel* de Paris le 23 décembre 1938, car la salle dépendait de la ville de Paris. La pièce est jouée la dernière fois, aux Ambassadeurs, le 3 janvier 1939, ensuite aux Bouffes-Parisiennes. C'est une polémique qui se poursuit pendant l'Occupation. La pièce est jugée immorale⁽²⁶⁾. *Signal* dans le premier numéro de mars 1942 (n° 5, p 46) rend compte de cette polémique «parisienne» dans un article qui s'intitule : «En flanant à travers Paris»... «Les avis sont toujours partagés depuis plusieurs années au sujet de la pièce célèbre de Jean Cocteau, «*Les Parents Terribles*». On l'a jouée de nouveau récemment et elle a donné lieu à un petit scandale pendant une représentation. On l'a interdite, mais quelques jours plus tard, tout le monde se demandait : «Au fond, pourquoi l'interdire ?» Les discussions au sujet de cette question prouvent qu'il y a des choses qui restent absolument en dehors

de l'influence des autorités d'occupation. On raconte que Cocteau n'a pas dormi durant dix-sept jours et on ajoute qu'il a écrit une nouvelle pièce... De même que Cocteau, Colette occupe un appartement qui donne sur le Palais-Royal»⁽²⁷⁾.



Jean Cocteau (1889-1963)

Illustration d'une invitation tirée à 525 exemplaires, au vernissage de l'exposition Jean Cocteau du samedi 13 décembre 1958, Galerie Georges Faure à Bordeaux. "Il est redoutable de s'exposer. Seulement, à Bordeaux, c'est ma jeunesse et comme si toute sa grâce m'"apparaissait" dans la grotte mystérieuse du Chapon-Fin". Jean Cocteau, 1958.

La grotte de Renaud et d'Armide

C'est à la clinique Lyautey que Cocteau a été désintoxiqué durant l'automne 1940. Il était sorti de la crise durant l'hiver 40-41 en écrivant *Renaud et Armide*⁽²⁸⁾. Cocteau justifie sa vie de contradictions⁽²⁹⁾ par le concept d'«inactualité». «Une oeuvre inactuelle ne peut s'accrocher à l'actualité que par ses défauts»⁽³⁰⁾. Pour Léon-Paul Fargue⁽³¹⁾ en 1942 «dans les temps que nous vivions, la poésie c'est le meilleur contrepoison, l'îlot blindé où l'intelligence se rassemble, la pièce close où l'âme accablée s'accorde un moment musical». *Renaud et Armide* de Cocteau paraît en édition originale chez Gallimard en 1943. Selon le texte du programme de la Comédie-Française⁽³²⁾, «le soleil noir de Dürer illumine mystérieusement les jardins d'Armide. C'est devant une grotte des jardins qu'évolueront les quatre personnages de la légende». Son détracteur, Alain Laubreaux, dans *Je suis partout* du 23 avril 1943⁽³³⁾, s'interroge : «quelles régions souterraines, quelles substructions de la bassesse nous reste-t-il à explorer ? Quel rat-de-cave... Pour émouvoir la longue file des aveugles qui descendent à tâtons dans les ténèbres, il faudrait l'éclair du ciel et le tumulte de la dynamite. Nous n'avons qu'une plume...». Cocteau écrit dans son *Journal*, le 4 août 1943 : «Réussite : monde fermé, sans une brèche... Le public ne pénètre que par nos brèches, par nos ruines, par les endroits où nous avons oublié de construire notre mur. Une personne sur mille traverse notre mur. Deux sur mille les escaladent. Le reste dit "Il n'y a rien derrière ce mur"». Le 21 septembre 1943, il note : «Delannoy ne possède pas encore le secret d'entrer dans les chambres interdites. Dans notre film (*L'Eternel Retour*) je lui ai entrouvert la porte. Depuis, le reste l'embête. Mais s'il essaye d'entrer seul, il piétinera devant la porte où s'enfermera dans la chambre comme Ali-Baba»⁽³⁴⁾. Nous ne présentons pas tous les indices de ce que nous avons qualifié de «troglodytisme imaginaire» chez Cocteau et particulièrement pendant l'Occupation⁽³⁵⁾ : des appartements qualifiés de «caverne d'Ali-Baba»⁽³⁶⁾ ou de «tunnel»⁽³⁷⁾, sa sensation de «tomber dans un trou»⁽³⁸⁾ ou

son rêve de grottes⁽³⁹⁾.

Le comportement de Cocteau pendant l'Occupation, et qui paraît pour le moins assez contradictoire, s'explique aussi par le «territoire de la mémoire», celui de la première guerre mondiale.

«La terre, après tout, n'est pas ma patrie»⁽⁴⁰⁾

Dans son «Salut à Breker»⁽⁴¹⁾ Cocteau écrit : «Je vous salue, Breker. Je vous salue de la haute patrie des poètes, patrie où les patries n'existent pas, sauf dans la mesure où chacun y apporte le trésor du travail national... Parce que, dans la haute patrie, où nous sommes compatriotes, vous me parlez de la France». Dans son *Journal* de l'Occupation, Cocteau livre de nombreux jalons du «territoire de sa mémoire». Les références principales concernent la première guerre mondiale⁽⁴²⁾, mais aussi 1913⁽⁴³⁾ et la période avec Radiguet⁽⁴⁴⁾. Le 8 janvier 1943, Cocteau note dans son *Journal* (p.232) «Retrouvé dans ce carton le manuscrit de mes poèmes en allemand»⁽⁴⁵⁾. Le 16 janvier 1943 (p.440), »J'ai relu la *Fin du Potomak*. J'estime que c'est ce livre et dans *L'Essai de critique indirecte* que j'ai mis le plus de moi-même, révélé quelques secrets». Ainsi de nombreux indices amènent à penser qu'une des clefs essentielles du comportement de Cocteau pendant l'Occupation se trouve dans son passé et plus particulièrement lors de la première guerre mondiale. Sa correspondance livre ainsi non seulement des renseignements fort précieux sur les séjours de Cocteau à Piquey en 1917 et les années suivantes, mais aussi leur signification profonde : la recherche du «trou-soleil» pendant la guerre des tranchées.

«En août 1916, la guerre est finie pour Jean Cocteau. Qu'en a-t-il retiré ? Des souvenirs qu'il utilisera plus tard»⁽⁴⁶⁾. Il écrit à sa mère le 1^{er} juin 1916⁽⁴⁷⁾ : «Maintenant que j'ai pris de la guerre tout ce que je pouvais en prendre et que je me résigne plus que je ne m'exalte, je souhaite vivre seul avec toi dans un trou fleuri quelconque et créer

peu à peu, sans hâte, la chaîne d'oeuvres que je médite. Hélas Cosmos nous dirige et je m'incline. Mais c'est amer». Ces lettres ne reflètent aucune haine de l'Allemand⁽⁴⁸⁾. Le 2 janvier 1945, dans son *Journal*, il écrit (p.602) : «l'héroïsme, c'est la guerre, et la guerre est inadmissible... L'héroïsme militaire est, hélas, la forme la moins haute du génie...». L'expérience de la guerre des tranchées n'a fait que «normaliser» son penchant troglodytique⁽⁴⁹⁾ et «sublimer» son patriotisme. Pour lui, le 5 mai 1942 (p.110), «l'honneur de la France sera peut-être, un jour d'avoir refusé de se battre...». Pour Cocteau, en mars 1942 (p.31), «une patrie c'est la rencontre d'hommes qui se trouvent instantanément au même niveau. Au contraire, la guerre, c'est le triomphe du manque de contacts» (p.500).

En guise de conclusion :

- En automne 1947, Jean Cocteau rencontre Edouard Dermit qui sera son «fils» et son héritier. C'est un fils de mineur de la région de Trieste et lui-même a été mineur. Cocteau s'exprime ainsi : «je ne peux pas aider tous les mineurs du monde, mais j'aiderai celui-là». En 1959, Denise Bourdet le voit ainsi : «un Dermit à peine remonté des profondeurs de la terre, sa lampe de mineur encore sur le front, et que le soleil éblouit et isole».
- Le 7 janvier 1955, Jean Cocteau a posé sa candidature à l'Académie française. Il est sur les rangs avec Jérôme Carcopino, ancien secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Vichy (1941-1942). Le lendemain, *L'Humanité* proclame sa satisfaction de son élection. Un texte du comité d'action contre la poursuite de la guerre en A.F.N. est publié en 1955 dans *Le Monde*. On trouve parmi les signataires Jean Cocteau⁽⁵⁰⁾.
- Au cours d'un séjour en France, au début de 1963, le sculpteur Arno Breker exécute le buste de Jean Marais et celui de Jean Cocteau que l'on trouve aujourd'hui dans la chapelle Saint-Blaise-des-Simples à Milly.⁽⁵¹⁾

Jacques CLEMENS

NOTES

- 1) J. Cl Lasserre, "Jean Cocteau et les années Piquey", dans *Le Festin*, n°7, 1991, p.13-19.
- 2) *Bibliothèque Jacques Guérin*, 7ème partie, Paris, 1992, n°69 : lettre sur la légion d'honneur de Proust. Ils se connaissaient depuis 1910. N° 70. Portrait au crayon de Marcel Proust en 1913.
- 3) Les sources particulièrement utilisées sont : Jean Cocteau, *Lettres à sa mère*, I. 1898-1918, texte établi et annoté par Pierre Caizergues avec le concours de Pierre Chanel, Gallimard, 1989 ; p.10 : «Aucune lettre n'a été conservée pour la période qui va de 1939 à 1943, date de la mort de Madame Cocteau...». *Journal de Cocteau (1942-1945)* . Texte établi, présenté et annoté par Jean Touzot, Paris, Gallimard, 1989. J.J. Kihm, E. Sprigge, H.C. Behar, *Jean Cocteau, L'homme et ses miroirs*, 1968, p.110 : «Nous avons, dans la biographie anglaise, passé un peu rapidement sur certains points : la vie de Cocteau pendant la deuxième guerre mondiale. «..homosexualité, opium, etc...»
- 4) Voir notre art., «Romaine Brooks et le Bassin d'Arcachon», dans *B.S.H.A. d'Arcachon* n°55, p.25-31.
- 5) Kihm, *op. cit.*, p. 104 : à la fin de l'été 1917 Jean Cocteau se rend pour la première fois sur le bassin d'Arcachon, où il retrouve le peintre André Lhote et sa femme qui ont une maison à Andernos, près d'Arès.
- 6) Jean Cocteau, *Lettres*, p. 330 note 1, le poème «Hippocampes» publié dans les *Cahiers*, Cocteau, n° 1, date sans doute de ces vacances au Piquey, voir Annexe XXXI.
- 7) Id., p. 405 note 4 ; Poème «Batterie» (*Poésies* 1920) écrit au Piquey en août 1917 : «Moi je suis noir dedans et rose dehors, fais la métamorphose».
- 8) Voir notre art., "Radiguet et les premiers pyjamas de plage", dans *B.S.H.A. d'Arcachon*, n° 52, p. 31-38. Lettres n° 342 (14 septembre 1918) et n° 343 (16 septembre 1918) : récits de chasse de J. Cocteau.
- 9) D. Lopez, *Arcachon et son bassin*, la Rochelle, 1966, p. 35, photo : Jean Cocteau étendu sur la plage de Piquey à l'abri des yuccas, pose pour Raymond Radiguet, été 1921.
- 10) Kihm, *op. cit.*, p. 135.
- 11) Id., p. 153, Radiguet meurt le 12 décembre 1923.
- 12) Id., p. 253.
- 13) *Gazette...de Drouot* ; n° 9, du 2 mai 1990, p. 29.
- 14) *Journal*, p. 206-208 ; tournage d'un film à Rauzan, sept.-oct. 1942, seul séjour de Cocteau en Gironde pendant l'Occupation, semble-t-il. Pour le voyage de 1945, voir Kihm, *op. cit.* ; p. 296.
- 15) Pierre Assouline, *L'épuration des intellectuels, 1944-1945*, Bruxelles, 1985, p. 24. Voir aussi Dr Pierre Mauriac (frère de Fr. Mauriac), maréchaliste et militant Action Française, menacé car soupçonné en tant que président du Conseil de l'Ordre des médecins, d'avoir une part de responsabilité dans l'exécution d'un confrère communiste.

- 16) *Histoire générale de la Presse française*, t. 4, de 1940 à 1958, P.U.F., 1975, p. 12, 60.
- 17) J.N. Marchandiau, *L'Illustration 1843/1944*, Privat, 1987, p. 290, «Elle a rejeté l'impression de la revue *Signal*, malgré de dures pressions». P. 308 : 2 fois elle a accepté de la publicité annonce d'un quart de page pour *Signal* les 2 et 9 novembre 1940. Il n'est pas nécessaire de multiplier ces exemples pour confirmer que *Signal* est le symbole de la collaboration.
- 18) *La Liberté du Sud-Ouest* illustre parfaitement la place du régionalisme, n° 11430 : p. 2, 25 avril 1941 : La renaissance intellectuelle de la Province. Le problème du régionalisme culturel dans chaque région est la mise en place d'un centre de propagande régionale. N° 11433, p. 2, le 29 avril 1941 : La renaissance provinciale. Pour un théâtre régionaliste. N° 11440, du 8 mai 1941. Provinces. Louis-Georges Romier est nommé président de la commission de réorganisation administrative chargée de délimiter les régions françaises, une vingtaine. Le IIIème Reich allemand, tout en combattant les séparatismes n'a rien négligé pour entretenir les foyers régionaux de culture. N° 11447, le 16 mai 1941, Guyenne et Gascogne, Limousin et Bretagne, à l'ordre du jour du Conseil National. Le Maréchal a rendu visite à la Commission. N° 11464, le 5 juin 1941, p. 2. Le problème des Provinces. Les idées du Maréchal par Roger Grand. Notons aussi les publications d'histoires arcachonnaise : n° 11456, p. 2, le 27 mai 1941. Un anniversaire à célébrer. Les cent ans du chemin de fer de Bordeaux à la Teste et Arcachon, par Albert de Ricaudy, président de la Société historique et Touristique du Pays de Buch. N° 11516, du 5 août 1941, p. 2 : des problèmes historiques. Sommes-nous des gascons ? Albert de Ricaudy ; un comité vient de se former pour la délimitation de l'Aquitaine. Nous sommes des demi-gascons ! On pourrait aussi trouver de nombreux exemples du régionalisme dans *L'Illustration* : n° 5198, du 24 octobre 1942, p. 274-276 : l'arboriculture française. N° 5194, du 24 septembre 1942, p. 209-210 ; Vendanges en Touraine. N° 5200 du 7 novembre 1942, p. 305-306 : Pour la renaissance de l'artisanat. Potiers de Provence. Dans *Signal* (n° 8, 1944, p. 33-36) reportage photographique d'A. Zucca : le paysan de France. «Signal» se rend dans une ferme gasconne.
- 19) Autres références aux huîtres chez Cocteau : Lettres n°148, février 1916, p. 209 : au Piquey : «la mer couleur d'huître et glaciale mouille l'os à distance...». N° 257, août 1917, p. 330 : «bassin couleur d'huître froid que j'avais oublié». *Journal de Cocteau*, p. 626 : 21 février 1945, déjeuner tête avec Elsa Aragon, ils consomment des huîtres à Paris.
- 20) *Journal*, p. 211, note 1 : Le magazine allemande *Signal* publiait depuis juillet 1940 une édition française, particulièrement soignée (photographies, mise en page...) (note de l'éditeur).
- 21) Idem, 17 octobre 1944, p. 562 : «Maurice Chevalier accusé à tort et à travers par la radio...». Note 1 de l'éditeur : «On lui reprochait d'avoir chanté devant des prisonniers en Allemagne, et sa participation à des émissions de Radio-Paris. Cocteau a aussi participé à plusieurs émissions de Radio-Paris. Voir aussi les relations de Simenon et de La Con-
- tinentale pendant l'occupation, P. Assouline ; *Simenon*, Paris, 1992.
- 22) *L'Illustration*, n° 5175, 16 mai 1942, p. 52-54, Charles Despiau, l'exposition Arno Breker : «la forme virile a surtout tenté Breker, elle répond mieux peut-être à son esthétique héroïque—nietschéenne diront certains...». Ainsi, cette oeuvre pouvait tout simplement aussi «plaire» à Cocteau. *Signal* aussi consacre A. Breker, par exemple n° 14, 2^e numéro juillet 1943, p. 23 : publicité pour «La Voix du Reich», photo : «Nous voyons ici notre reporter en conversation avec le célèbre sculpteur professeur Arno Breker, dans son atelier». N° 15, 1^{er} numéro d'août 1943, p. 36-37 : dans les ateliers du sculpteur Arno Breker, près de sa maison de campagne de Jäckelbruch, toute une colonie de spécialistes français travaillent à l'exécution de sculptures monumentales ; les maîtres Louis Poulain et Marius Renucci avec leurs assistants.
- 23) C'est le titre de l'ouvrage de Christian Soleil, *Crime de légèreté, une introduction à Jean Cocteau*, éd. Action Graphique.
- 24) Kihm, p. 278 : Cocteau a été roué de coups sur les Champs-Elysées car n'a pas salué le drapeau français d'un défilé des Volontaires Français contre le bolchevisme. *Journal*, p. 338, le 31 août 1943 : «Avant-hier, j'ai été assailli par des civils qui suivaient le défilé des légionnaires...». Le n°2 de septembre 1943 (n°18), p.3 : «Un Français d'hier dans la France d'aujourd'hui. Un incident aux Champs-Elysées. Un francophile arrache d'un geste violent, le chapeau d'un bourgeois qui prend son apéritif à la terrasse d'un café, etc...» (2 photographies).
- 25) *Journal*, p.112, 6 mai 1942 : «Au moment où toute la presse germanophile m'insultait, Arno Breker, le sculpteur de Hitler, m'a donné le moyen de lui téléphoner par ligne spéciale à Berlin au cas où il arriverait quelque chose de grave à moi ou à Picasso...» Notons cependant (p. 138) le 29 mai 1942, «la question juive. Breker est formel (il reflète le chef). Aucune exception possible. C'est un duel à mort».
- 26) Autre procès d'immoralisme : *La Liberté du Sud-Ouest* , n°11.426, du 20 avril 1941, à la mort de l'écrivain Marcel Prévost : «Ceci n'est pas une oraison funèbre : M. Abel Hermant a prononcé hier à l'académie l'éloge de M. Marcel Prévost. C'est une mission que nous n'envisons pas... Romans malsains, dans l'ensemble, il faut souhaiter que l'oubli recouvre ces livres qui sont le miroir trop fidèle d'une époque de facilité, de jouissance, d'abaissement moral, etc...»
- 27) A l'affaire des Parents terribles, il faut aussi associer «l'affaire des stupéfiants». Cocteau a été inculpé à Toulon en 1938 (*Journal*, p. 24 note 1). A la fin 1938, il a une entrevue avec Jean Zay, ministre de l'Education Nationale : «le ministre de la Justice n'a pas le cran de prendre sur lui la mise au feu d'un dossier ignoble». «Voilà un an qu'on m'a désintoxiqué» (p.62 et note 3, mars 1942)... Reproduction d'un dessin de Cocteau avec dédicace «au docteur Sanjas le souvenir reconnaissant... août 1940» dans *Gazette...de Drouot*, n°16,17 avril 1992, p.91. Le 4 juin 1942 (p.144) : «on me reproche d'avoir écrit le «Salut à Breker» et on met cela sur le compte des «stupéfiants». Voilà deux ans que je n'ai touché à l'opium que je prenais pour vivre».
- 28) *Journal*, mars 1942, p. 62. Kihm, p. 278-279 : 1942 est une période an-

- xieuse pour Cocteau, sa mère est mourante. Le 20 janvier 1943 : «Maman est morte... Je ne suis pas triste. La mort ne me rend jamais triste... Maintenant, Maman habite avec moi. J'ai longtemps habité avec elle» (p.243-244).
- 29) Kihm ; p. 277 : «Jamais la vie de Cocteau n'a été aussi pleine de contradictions apparentes. Alors qu'il se lie avec Genet et témoigne courageusement pour lui (juillet 1943), alors que depuis 1942, il est réconcilié avec Georges Hugnet et Paul Eluard (qui fait partie de la Résistance), il se compromet en fréquentant les plus en vue des occupants.»
- 30) *Journal* du 16 août 1943.
- 31) *Images de France*, 1942, L.P Fargue, Retour du poète. Voir la présentation de la «littérature de la chambre close» par Bertrand de Jouvenel, *Après la défaite*, Paris, 1941, p.56.
- 32) *Journal*, Annexe XII, p.674-675. Selon Roland Purnal dans *Comoedia* du 17 avril 1943 «quatre personnages, l'unité de temps et pour tout décor, l'entrée de la grotte magique». P. 253, «Bérard me dit «Renaud et Armide se promènent dans des grottes. Atmosphère qui peut être assez belle». p. 266, le 7 février 1943, selon toujours Bérard, «Tout tourne autour des grottes d'Apollon, à Versailles, mais dans une nuit crayeuse et irisée». p. 623, le 12 février 1945, «j'ai vu la maquette de mon décor pour le Pavillon de Marsan... C'est une chambre de bonne incendiée. Par les trous du plafond et des murs on découvre une vue de Paris puis à vol d'oiseau... Une sorcière en robe de mariée, à cheval sur un balai, qui s'envole par le trou du plafond».
- 33) *Journal*, Annexe XII, p.683.
- 34) Idem, p.366. p.358, 9 septembre 1943, André Fraigneau a vu le film, *L'Eternel Retour* : «le soleil me gênait. Je cherchais malgré moi l'entrée de la grotte d'ombre, de cette grotte de Platon, plus belle que la vie». Cocteau écrit le 16 janvier 1945, p.607, «les mots ridicules : Ambiance, Evasion. C'est la mode. Les dames vont voir un film pour «s'évader». Les poètes «s'évadent», etc... Alors que c'est le contraire. Celui qui aime et qui admire s'enfonce davantage en soi».
- 35) Voir notre article, "Le troglodytisme imaginaire de Bernard Palissy", dans *Albinea 4*, Actes du Colloque, Cahiers d'Aubigné, Niort, 1992, p.107-117.
- 36) L'appartement de son ami Sert, comparé à une grotte d'Ali-Baba, p.290,502.
- 37) 12 septembre 1944, p.549, le 22 octobre 1943, p. 390 : «Après, je boucle et j'entre la tête la première dans mon terrier inconnu». P.185 et note 1 : les arcades du Palais Royal, qualifiées de «cavernes d'ombre (qui abritent les putains».
- 38) P. 246, le 23 janvier 1943. P. 506, 20 avril 1944 : «Dès que les choses deviennent très violentes, je remonte du trou dans lequel m'enfoncent les choses qui stagnent».
- 39) P. 639, le 30 mars 1945 : «J'ai fait, cette nuit, un rêve du retour des prisonniers... C'était une sorte de bouche de métro en contrebas d'une grotte. Les prisonniers montaient les marches à la rencontre de ceux qui les attendent... J'entendais le rire de Roland Toutain. Il riait dans la grotte avec des groupes de prisonniers...»
- 40) *Journal*, p. 161 et note 1 : Pierre Benoît me cite souvent ce vers de moi. L'éditeur n'a pu «retrouver l'origine de ce vers au demeurant fort prosaïque».
- 41) *Journal*, p. 133. 23 mai 1942.
- 42) Idem, p.24 : «J'ai cessé de lire les journaux en 1917, après Parade» P.152, le 14 juin 1942, «En 1916, 1917, 1918, l'inactualité s'exprimait à l'abri de l'actualité qui porte l'attention publique ailleurs. En 1942, l'actualité mange tout, etc.» P. 232, 8 janvier 1943, Apollinaire, «Nous l'avons laissé au Père-Lachaise un jour de grande fête. C'était l'armistice (1943) !».
- 43) P.24, «l'omnibus de famille à Maisons-Laffitte. Cet omnibus nous conduisait à la messe. Dans la remise du potager, il servait à se cacher et à nous raconter nos découvertes sur le monde mystérieux des grandes personnes». p. 416, «comme en 1911» p. 334, il évoque ses envols avec Roland Garros, novembre 1913. P. 287, le 18 mars 1943, «toute une poubelle des modes entre 1913 et 1943». P.229, 8 janvier 1943, «après le dîner... c'était en 1914...». Souvenirs aussi d'Annunzio, P.145, 4 juin 1942 et note 2 «Une tempête de souvenirs...». P. 364. Voir *Lettres* n°263, 264. Notre art. N°50 B.S.H.A.A, 1986.
- 44) P.256, 2 février 1943, p.410, 24 novembre 1943,...«Vingt ans que Raymond Radiguet est mort. C'est à peine croyable». p. 105, 30 avril 1942 : «un vieux journal de 1933... Aucune différence avec un journal de 1942». p.248, 23 janvier 1943, Au Japon (1936), dédicaces «Le Bal du comte d'Orgel» etc...
- 45) P. 232 et note 2 : publiés en 1929 en Allemagne avec la préface de Thomas Mann.
- 46) Kihm, p. 93.
- 47) *Lettres*, dans plusieurs lettres, Cocteau décrit la guerre des tranchées, «l'énorme ville cave» (n°128, p.178, janvier 1916), taupinière, catacombes, etc... «La grande ville creuse» (n° 137, p. 137, 28 janvier 1916), etc...
- 48) Selon Kihm, p. 87, été 1914, Jean a «reniflé» Nietzsche et il a fait sienne la pensée de l'écrivain. Ses lettres de 1916 à 1918 contiennent plusieurs références au philosophe allemand.
- 49) J. Cocteau, *Portraits-souvenir*, Paris, 1935, p. 50-51, évoque son enfance : «Maudites étaient les circonstances qui, le dimanche, me sortaient de force de mes rêves confortables et de mon trou que la sequestrée de Poitiers devait appeler un jour «sa chère petite grotte», son «cher grand-fond Malampia». Sa nourrice était une allemande, Fräulen Joséphine Ebel qu'il appelait Jéphine. p.117, en 1935, il se souvenait : «Ma bonne allemande Joséphine m'étendait sur ses genoux et je me recroqueillais sous la serviette de table...» etc..
- 50) J-F. Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises*, Paris, 1990, p. 199.
- 51) Kihm, p.392. Pour replacer le comportement de Jean Cocteau pendant l'Occupation, voir notre article : L'attentisme d'après *La Chronique du Libournais* (1924-1944), dans *Garana*, Centre d'Etudes des Cultures d'Aquitaine et d'Europe du Sud, Université Michel de Montaigne, éd. Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux, n°9, 1992, p.85-104.

ANNEXES

JEAN COCTEAU DANS LA PRESSE POLITIQUE BORDELAISE (1919-1929)

Nous avons utilisé l'excellent dépouillement de notre collègue Serge Bertrand, *Les réactions de la presse politique bordelaise devant les courants littéraires*, D.E.S., juin 1966, dactylographié, Université de Bordeaux III.

Le Cri populaire, journal d'Union socialiste et ouvrière, créé en 1918, dans son numéro du 17 octobre 1920 (p.2), consacre une rubrique, intitulée «Les livres». C'est un anathème lancé contre le livre de Jean Cocteau, *Carte blanche* : «J'en demande pardon à Jean Cocteau, il est des inventions de l'art que nous ne pouvons admettre... Au risque de passer pour fous, nous ne pouvons présenter comme un chef-d'œuvre cet incompréhensible «poème» dada (il paraît que c'est du français, typo, tiens-toi bien...). Il est des gauches artistiques que nous défendons, Jules Romains, Apollinaire... Pourquoi Cocteau ne lutte-t-il pas contre la bourgeoisie au lieu de donner l'anarchisme, avec nous?».

Dans le numéro du dimanche 8 avril 1923, sous la plume de P.L Berthaud, *Le Diable au corps*, de Raymond Radiguet, n'est point tellement analysé par lui-même, mais est un prétexte à pourfendre l'adversaire. C'est ainsi qu'il écrit : «M. Raymond Radiguet, sa collaboration aux revues «dada» nous l'avait fait connaître comme aimable plaisantin, méritait-il d'être si mal traité ? Certes, des fautes d'orthographe, de grammaire et de français abondent, à quoi servirait-il d'avoir été dada si l'on ne s'asseyait pas sur les vieilles conventions ?»

P. Mac Orlan signale dans *La Petite Gironde* du 23 novembre 1923, la parution de *Thomas l'imposteur*, de Jean Cocteau : «Voici un des meilleurs livres de l'année... La guerre permit de tels miracles et donna à quelques-uns, voués dès leur naissance à la médiocrité... le pouvoir de vivre un deuxième personnage «plus riche».

Dans *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, créée le 26 mai 1887, Max Carrère, dans le numéro du 29 novembre 1924, publie un article sur l'analyse d'un livre de Jean Cocteau, d'inspiration très surréaliste, *Potomak* : «M. Jean Cocteau suit avec complaisance les mouvements les plus irraisonnés de sa pensée. Pourquoi nous obstinerions-nous à ne voir en M. Cocteau qu'un amateur de farces et de plaisanteries, parce qu'il cherche une formule nouvelle de littérature ? Comme il le dit lui-même, c'est un maniaque d'associations et de possibilités. Cette manie ne l'empêche pas d'exprimer des idées très justes et très jolies».

JEAN COCTEAU DANS UNE THESE POUR LE DOCTORAT EN MéDECINE DE LA FACULTÉ DE BORDEAUX EN 1929.

P.-A.-A. Moreau cite en 1929 dans sa thèse intitulée *Valeur de langage symbolique normal et pathologique*, Jean Cocteau :

«Cocteau, qui pense beaucoup, mais écrit peu, entame ainsi l'admirable histoire les *Enfants terribles*. «Car la jeunesse de cinquième est terrible... en cinquième, la force qui s'éveille se trouve encore soumise aux instincts ténébreux de l'enfance. Instincts animaux, végétaux, dont il est difficile de surprendre l'exercice, parce que la mémoire ne les conserve pas plus que le souvenir de certaines douleurs et que les enfants se taisent à l'approche des grandes personnes. Ils se taisent. Ils reprennent l'allure d'un autre monde. Ces grands comédiens savent d'un seul coup se hérisser de pointes comme une bête, ou s'armer d'humble douceur comme une plante et ne divulguer jamais les rites obscurs de leur religion. A peine savons-nous qu'elle exige des ruses, des victimes, des jugements sommaires, des épouvantes, des supplices, des sacrifices humains. Les détails restent dans l'ombre et même les infidèles possèdent leur

idiome qui empêcherait de les comprendre si d'aventure on les écoutait sans être vu...» (p.29-30)...

Reprenez *Les enfants terribles* ; Cocteau s'y montre analyste de grande classe (p.25). «C'est alors que Gérard remarqua que la main qu'il tenait était chaude, etc...» (p.32)... Vienne la puberté et le conflit se produira... Paul et Elisabeth, des Enfants terribles, arrivent un beau jour à ce stade, etc... (p.33).

Lorsque Moreau étudie le symbolisme pictural, il cite Cocteau. «Cocteau l'a tenté : «Picasso, dit-il, est un peintre mystérieux ; Chirico est un peintre du Mystère. Il substitue aux portraits des miracles par quoi les primitifs nous étonnent, des miracles qui ne viennent que de lui» (Cocteau *Le Mystère laïc*, Editions des 4 Chemins, p.68). De longues citations de Cocteau sont ensuite reprises sur ce thème (p.55-56).

Dans sa bibliographie, l'auteur indique évidemment les deux publications de Jean Cocteau qui ont été citées, *Le mystère laïc*, en 1928 et *Les enfants terribles*, chez Grasset, 1929. A cette date, Cocteau a acquis la notoriété.

Dans sa thèse de 1931, le Docteur Louis Nicolas cite le témoignage de J. Cocteau sur Marcel Proust (*Marcel Proust et la femme*, Bordeaux 1931, p.22. p.108).

- oOo -

A MON FILS PIERRE-JEAN

(Essai en forme de mémoires)

Avertissement de l'auteur

Cet essai en forme de mémoires, consacré à l'Agent National Baleste-Marichon (1765-1805) époux de Marie Peyjehan de Francon n'est pas vraiment apocryphe.

Le texte rédigé à la première personne, s'inspire directement des nombreuses notes, documents et discours qu'il laissa à sa descendance, dont l'auteur a transmis les copies à la société historique du Pays de Buch. Des phrases entières de Baleste-Marichon ont été ainsi reproduites au sein d'un discours reprenant son style et ses expressions usuelles.

La communication des actes originaux incite, d'autre part, à supprimer les références systématiques d'usage, qui ne peuvent qu'alourdir l'aspect général du texte.

Les faits sont d'ailleurs largement connus et ont été maintes fois publiés, notamment à l'occasion du bicentenaire de la Révolution à La Teste.

Reste une réelle interrogation : le texte est-il objectif ?

On peut répondre par la négative quant à l'expression puisqu'il s'agit d'un plaidoyer pro-domo, mais par l'affirmative quant aux faits rapportés, même si Baleste-Marichon se donne systématiquement le beau rôle.

Relevons aussi quelques faits volontairement tronqués ou omis : l'âge de son épouse lors de son mariage qui n'avait pas 15 ans, mais bel et bien 14 ans. De même, Baleste-Marichon passe volontairement sous silence, par égard pour son fils, l'existence de sa fille naturelle Anne-Elisabeth Daysson née le 13 mars 1798 (voir le numéro 72 de la revue). Par ailleurs, pour sa propre famille, il envisage naturellement les options les plus flatteuses. Enfin, il convient de se rappeler que cet essai est destiné à un jeune fils que Baleste-Marichon sait ne pouvoir éléver lui-même, sa mort étant proche. Le texte est ainsi souvent conçu comme un antidote contre l'esprit de caste des Peyjehan de Francon, lesquels vont être appelés à éduquer son enfant.

En conséquence, nul doute, par exemple, qu'un mémoire de Nicolas Cravey eût donné un autre éclairage, mais peut-être cette idée suscitera-t-elle une vocation ?

Ces précisions étant apportées, il a paru primordial de s'imprégner de la personnalité contrastée de Baleste-Marichon, avant de donner la parole à ce Talleyrand local.



Pierre-Jean Baleste-Marichon fils (1793-1858)
Destinataire du Mémoire

NOEL 1804

« Je suis né le 5 juin 1765, à la Teste, et baptisé le lendemain sous le double prénom de Pierre-Jean, comme toi mon fils. Mon père exerçait la profession de chirurgien, ayant obtenu son diplôme onze années plus tôt à Bordeaux.

En cela, il renouait avec une tradition introduite par son grand-père, Charles de Baleste-Marichon, qui fut en son temps -il naquit en 1647 et déceda en 1698- un praticien reconnu à Bordeaux, mais aussi à Paris, où il résida dans sa jeunesse rue Saint-Honoré, Paroisse Saint-Roch, chez le Sieur Couard.

La lignée des Baleste-Marichon ne s'arrête pas là. Antérieurement, on renoue avec le Droit à l'instar d'autres branches de la famille Baleste, notaires, tout comme moi.

Quant à Bertrand de Baleste, Seigneur de Marichon, le père de Charles, il fut en 1655 substitut du procureur à la Teste. Il avait épousé Marie de Caupos, ce qui nous unit dès l'origine à toute la noblesse parlementaire issue du Pays de Buch.

Mon distingué beau-père me tance néanmoins sur la bourgeoisie des Baleste-Marichon. Outre que la filiation de sa propre famille, Peyjehan de Francon, est incertaine quant à l'origine seigneuriale Francon, dont il s'est plu à reprendre les armes : gerbes de blé d'or pour la terre désormais en jachère des Francon, il n'est absolument pas établi que ma propre lignée soit plus modeste que la sienne.

Nous sommes dans un pays pauvre. L'aîné pourvu, il convenait d'établir dans un état les cadets. Que restait-il, sinon la basoche ou les emplois subalternes ?

Toutefois, d'aussi loin que les manuscrits nous parviennent, j'ai toujours vu le nom de Baleste mentionné.

Mon père me rapportait, tenant cela de son grand-père Bertrand, que les Baleste étaient déjà connus du temps où les Anglais se considéraient comme chez eux, en Aquitaine.

Point de basoche à cette époque, mais des fonctions militaires auprès des Captaux de Buch. Est-ce pour cela que sur nos armes les plus anciennes figure une arbaleste d'argent sur fond de gueule, donc rouge sang -Rappel d'ailleurs du nom Baleste, qui signifie : lancer.

Ce n'est que plus tardivement que notre branche, seigneur de la petite terre de Marichon, en Buch, prit comme armes les roses d'argent sur fond d'azur, que Charles de Baleste-Marichon recensa auprès de Monsieur d'Hozier.

Mais je t'ai beaucoup entretenu de nos attaches paternelles, et dois maintenant te parler de ma mère, Marie Eymericq, qui épousa mon père, le 15 juin 1756.

Issus d'une famille bordelaise fixée à la Teste, les Eymericq étaient à l'origine de riches marchands, comptant une parentèle nombreuse dans les arcanes du négoce. Depuis lors, mon oncle fut notaire et m'aida grandement dans ma situation.

Tels furent mes parents dont l'existence resta paisible. Contrairement à la mienne, bouleversée par les événements révolutionnaires, tant et si bien qu'aujourd'hui, à 39 ans tout juste passés, je ressemble déjà à un vieillard.

J'ai tant de souvenirs... et mon cœur est meurtri par tant d'incompréhensions et de tristesse.

J'ai de surcroît perdu mon plus cher ami dont les attentions ne me firent jamais défaut durant toute mon existence : mon cousin Jean-Baptiste Peyjehan de Francon, frère cadet de ton grand-père.

Jean-Baptiste fut un modèle de probité et de sagesse. Il oeuvra sans cesse pour le bien public, travaillant inlassablement à ses chers semis, qui désormais fixent nos dunes jadis menaçantes.

Il s'effaça volontairement derrière l'Ingénieur Brémontier, lui laissant une première place qu'il aurait pu revendiquer, car ce fut bien lui qui inventa le système de clayonnage, consistant à protéger les jeunes plants de pins des vents sablonneux.

En pleine Terreur, sur ses propres deniers, il continuait à surveiller les plantations qui n'avaient plus l'heure d'intéresser les autorités.

Jean-Baptiste est parti il y a 15 jours déjà, le 10 décembre, de l'ancien calendrier, à 9 heures de la soirée, et je ne peux m'en remettre.

C'est en constatant l'ingratitude de nos concitoyens à son égard, que j'ai décidé de rédiger cet essai de mémoires me concernant.

Et, c'est pour toi mon fils, et pour toi seul, que j'écris ces lignes, avant qu'il ne soit trop tard et que le froid que je sens si présent en cette veille de Noël, ne m'envahisse tout entier.

je souhaite que, plus tard, lorsque tu seras un homme, tu connaisses ma version des événements, et non pas celle de ton grand-père Peyjehan-Francon, ni même celle de ta mère, qui est sous la coupe de son père. Je voudrais que tu sois en mesure de répondre, si tu le souhaites, à tous ceux qui m'ont calomnié et se sont crus perspicaces en me surnommant «la Bouée», alors que ma conduite lors de la tourmente révolutionnaire ne fut jamais passive, mais réfléchie et volontaire, le contraire de celle d'une bouée qui flotte à tout va.

Je relis mes discours et me remémore mon enthousiasme en cette veille de Révolution. J'ai devant moi mes notes et le rappel des principaux événements qui nous marquèrent. Laisse-moi brièvement m'en entretenir avec toi.

Au début de l'an 1789, au sortir d'un hiver particulièrement rigoureux, j'étais alors mineur et cependant, avant même que de devenir notaire, je fus chargé de la rédaction des cahiers de doléances de la commune.

Tu ne peux imaginer la foi que nous avions alors en notre Roi qui avait initié la lourde machine des Etats Généraux, principe de tant d'espoirs. Nous étions tous pétris d'humanisme et des ouvrages des philosophes. Nous rêvions en un monde meilleur. Représentant de la commune, puis

du Bailliage, je fus du nombre des 200 électeurs du ci-devant Tiers Etat qui procédèrent à l'élection des Députés aux Etats Généraux.

En septembre, je ne fus cependant pas de la première municipalité, à la Teste, dirigée par Etienne Turpin.

Alors que ton grand-père Peyjehan refusait imprudemment de porter la cocarde tricolore jusqu'à y être contraint, à la pointe de l'épée, à la sortie de l'Eglise, rare parmi les nôtres, je demeurais lucide.

A mes yeux, nous ne pouvions chérir qu'un seul devoir : ne pas subir ! En l'occurrence, l'occasion de contrer la dangereuse famille Cravey nous fut offerte à l'occasion de la formation de la Garde Nationale, à la Teste.

J'ai été volontairement, de la première patrouille, ou garde de sûreté qui s'est faite. Peu de temps après, j'ai pu faciliter la nomination de notre cousin Nicolas de Taffard, en tant que Major. Cravey lui imposa néanmoins comme Adjoint François Meynié, le futur «Marat-Meynié» !

L'enjeu était clair ; à la moindre défaillance, nous nous exposions à accroître le nombre des guillotinés de la ci-devant Place Dauphine à Bordeaux, perspective très révolutionnaire en somme : la Liberté ou la Mort !

Robespierre montait en puissance à Paris, la Révolution se durcissait. Ton grand-père Peyjehan Francon fut bientôt déclaré suspect. Ta mère, qui n'était à l'époque que ma cousine, vint me quérir afin de le sauver. Et nous parvinmes avec mon ami et contemporain Fleury, à disculper ton grand-père.

En mars 1792, alors que le conventionnel Jean-Bon-Saint-André m'avait demandé d'être représentant du peuple, je fis désigner Pontac afin de conserver les mains libres. Nicolas de Taffard fut nommé, de même, Commandant du tout nouveau Fort de la Roquette, alors que l'Anglais rôdait sur mer, et que nos frontières menaçaient d'être envahies.

Mais la situation eût été encore contrôlable à la Teste, si je n'avais rencontré un adversaire redoutable en la personne de Nicolas Cravey fils, ci-devant maître des postes du temps de l'ancien régime, promu Général de Brigade par la Révolution.

Il consacra toute sa passion, son intelligence puis son entregent, lorsqu'il en eut, à nous calomnier, moi et mes amis.

En octobre 1791, alors que le Roi fuyait à Varennes, nos parents Verthamon émigrèrent. Je dus alors protéger la vieille Comtesse, leur mère, qui refusa de quitter la Teste, car elle était née Caupos, et comme telle gardait confiance envers la population.

Mais les Cravey et leurs séides, déchaînés comme meutes de loups, ne laissaient pas de dénoncer «les séditions et les royalistes».

C'est dans ces circonstances qu'à la Noël, onze prêtres non assermentés parvinrent à la Teste. Aussitôt, nous nous accordâmes afin de les sauver de la mort certaine qu'ils auraient eue, s'ils avaient été transférés à Bordeaux. Daysson et Dignac se chargèrent, ainsi, de les reconduire, en Bretagne, sur un de leurs navires.

Les prêtres leur ayant échappé, les Cravey demandèrent alors le transfert à Bordeaux de ton grand-père, pour y être «jugé», le dénonçant comme le plus aristocrate personnage qu'ils connaissaient. Comme nous nous y refusâmes Fleury et moi, ils nous mirent en accusation.

D'ailleurs, la situation pour les modérés empirait partout. Le ministère girondin fut renvoyé. Le Roi tenta de couvrir de son veto les décrets contre les prêtres non assermentés. Le peuple, à Paris, envahit les Tuileries. Le 10 août, le trône fut renversé. Je pris alors deux décisions qui eurent de grandes conséquences sur la vie de la Commune, et sur ma situation personnelle.

Le 14 juillet de cette année 1792, je me fis prêter par mon ami Boyer-Fonfrède, la maquette de la Bastille offerte

au département et obtins alors que la commune de la Teste commémore d'une manière grandiose la prise de la forteresse, en la reconstituant en bois et à échelle naturelle, autour du vestige du Château des Captaux de Buch. J'avais, là, l'idée d'occuper les esprits, et de calmer les ardeurs. De surcroît, j'étais convaincu que la Révolution ne saurait durer longtemps encore : il fallait tenir jusqu'au changement de régime.

En octobre de la même année, j'épousais ta mère, alors âgée de 15 ans, en obtenant une dispense au regard de notre proche parenté : sa grand-mère, Marie-Anne, étant la petite-fille de Charles de Baleste-Marichon.

Je n'ai pas agi ainsi par calcul, et ta mère non plus. Je te précise cela, car notre vieille cousine Francon ne laisse pas de répéter qu'Iphigénie s'est sacrifiée au bourreau de son père, lequel avait vue sur ses biens. Ta mère et moi, nous nous aimions tout simplement.

La reconstitution de la prise de la Bastille et mon union furent malencontreusement liées du chef de la malveillance de certains. J'anticipe à dessein sur les événements. Ne souhaitant pas que les travaux de construction de la Bastille n'avancent trop rapidement, je m'appliquais à exiger une stricte conformité vis à vis du modèle. Au point que Pénélope succédant à Iphigénie, je fus accusé par Desgons de faire détruire l'ouvrage la nuit, tel la compagne d'Ulysse, afin de gagner du temps sur le temps. Et de fait, ce ne fut que le 14 juillet 1795 que la reconstitution eut lieu : couronnement des efforts de la quasi-totalité de la population adonnée à l'ouvrage durant trois années.

Néanmoins, il se posa alors une grave question, car personne n'acceptait de jouer le rôle du Gouverneur de la Bastille, hormis ton grand-père par bravade ou inconscience.

A l'encontre de ce que les méchantes langues ont proclamé, je fis tout pour l'en dissuader, il n'en voulut connaître, et le jour dit, gagna le donjon de la forteresse en habit de Marquis de Launay, sous les huées de nos ennemis.

Il est ainsi ignoble d'attenter à mon honneur en suggérant que je ne fus pas étranger à cette représentation, où il faillit périr.

Sache bien que c'est cet imbécile de Bobo, le perruquier, qui trépignant d'impatience, mit trop tôt le feu à nos bois résineux, tant et si bien que le Marquis manqua y rester, à la grande joie des Cravey.

Voilà pour le principal grief des Francon à mon encontre, bien que je m'en sois entretenu avec ton grand-père qui ne m'en tient pas responsable, mais, hélas, sans permettre pour autant de faire taire les rumeurs.

Autre grief, je résidais à pareille époque en la demeure de ton grand-père, au Francon, à la demande répétée de ta mère, laquelle craignait que la maison ne fût pillée. Ton grand-père séjournant le plus souvent dans ses landes où il occupait le temps à chasser loin des turbulences des événements.

Pour modeste que soit ma maison, au regard de celle de tes aïeux maternels, ce déménagement était pour moi une gêne m'obligeant à passer sans cesse d'un lieu à l'autre, mon office restant naturellement à Lavie.

Je n'imaginais cependant pas d'être accusé d'homicide prémédité ayant en quelque manière anticipé sur l'héritage de mon beau-père. L'argument est tellement vil qu'il déshonneure ceux qui l'énoncent, mais je tiens, là aussi, à le livrer à ta connaissance.

Ultime grief, mes achats de biens d'émigrés. Je ne nie pas avoir acquis des prés et des landes de nos parents Verthamon, mais seulement après le décès de madame de Verthamon, afin d'empêcher les Cravey de se porter preneurs de biens anciennement Caupos, donc de notre famille. Ce qu'ils firent néanmoins, pour des lots que nous ne pûmes leur ôter, Nicolas de Taffard et moi. Quant à ton grand-père, il est bien mal placer pour blâmer l'achat des Courpeyres, où il trouva maintes fois refuge, et qui était d'ailleurs à l'origine une propriété Baleste-Caupos.

Mais je ne souhaite aller plus avant dans les justifications. Il n'est pas bon qu'un père se disculpe de la sorte devant son enfant. Désormais, je te dirai plutôt, mon fils, pourquoi tu ne dois pas avoir à rougir des actions de ton père.

J'ai été appelé aux fonctions publiques le mois de décembre 1792. J'ai exercé d'abord la fonction de Procureur de la Commune ou d'Agent national. Ensuite, celle de Commissaire du Directoire Exécutif près de la municipalité de la Teste de Buch.

Je pense avoir mérité, et jouir dans l'étendue du canton, de l'estime et de la considération publique, soit comme magistrat, soit comme citoyen privé.

Pendant la durée des troubles révolutionnaires, nous avons repoussé toutes les menaces, extérieures et domestiques.

En août de l'an 1793, nous chassâmes les Anglais venus assaillir nos côtes, étant personnellement toujours prêt à secourir la patrie dans toutes les circonstances qui se présentèrent. Je m'y suis pareillement employé par des sacrifices en tout genre que j'ai plusieurs fois provoqués, ainsi que par des souscriptions civiques dans les assemblées du peuple.

J'ai largement contribué à faire régner l'ordre à La Teste pendant ces années terribles et à assurer la défense de la population, y compris en mai 1796 en repoussant cette horde de brigands, tristement appelés «chauffeurs». Quant aux querelles domestiques, il a fallu toute mon énergie pour déjouer les pièges et les fureurs des Cravey.

Si ta famille maternelle trouve à redire -à juste titre- de cette période, qu'elle ne se trompe pas de coupable, et qu'elle reconnaîsse mes efforts.

Mais reprenons le calendrier des événements.

En novembre de l'an 1792, décéda la ci-devant Comtesse de Verthamon. Ce fut une occasion pour les Cravey

de violenter la population qui suivit son cortège, nous traitant de royalistes, et singeant du bras le mouvement transversal de la guillotine.

Fin janvier 1793, dès l'annonce de la mort du Roi, les extrémistes se déchaînèrent partout à Bordeaux, comme à la Teste. Nous fûmes alors suspectés de sympathie envers les Girondins, étant moi-même pris à partie pour mon amitié connue avec Boyer-Fonfrede.

On me reproche aujourd'hui d'avoir prononcé un discours républicain à l'annonce de la mort du Roi.

Convenait-il que je me démette de mes fonctions afin de laisser la place à ceux qui n'attendaient que cela ?

Précisément, sous l'an II en vendémiaire fut créé, à la Teste, un Comité de surveillance inspiré du Comité de Salut Public, de triste mémoire.

Les Cravey, Desgons, Meynié et consorts vociféraient contre les soi-disant ennemis de la République, et plus précisément à mon endroit. Je fus qualifié de «suppôt de la chicane dévorante» ! Rien que cela !

La citoyenne Cravey, femme d'horribles manières, était la plus véhemente. Je l'avais, de surcroît, surprise, usurpant les fonctions des postes, à lire mes correspondances privées.

De son côté, ne connaissant plus de mesure ni de respect d'aucune sorte, Desgons s'accapara des objets sacrés de culte de la Chapelle Notre-Dame.

En décembre, du calendrier vieux style, nous n'avions plus de prêtres à La Teste pour la Noël.

En janvier de 1794, je ne pus empêcher que Bacqué, le gendre du juge Turpin, connu à Libourne pour ses activités royalistes, soit déféré à Bordeaux où il fut guillotiné.

La menace était réelle. Mon honneur tint cependant dans le fait qu'aucun Testerin de souche n'accrut la liste des suppliciés.

Par chance quelque peu provoquée, dans la mesure où des amis bien placés à Bordeaux s'étaient entremis afin de faciliter son départ de La Teste, Nicolas Cravey fut nommé Agent supérieur à la Guerre aux Pyrénées-orientales. Petit répit qui nous fut accordé.

Cependant, à La Teste, nous connûmes peu après la faim. Les champs étaient en friche, et la population désespérée.

Sans le secours providentiel d'un navire américain échoué dans nos passes qui accepta de nous vendre du riz, nous n'aurions pu survivre.

En 1795, vieux style, je me rendis à Bordeaux rencontrer Ysabeau afin de réorganiser notre approvisionnement. C'est en cette occasion que je pus défendre mon projet de salpétrière qui aboutit, comme tu le sais, à la fabrique que je t'ai fait maintes fois visiter et où j'employais jusqu'à 120 compagnons pour 6 grosses chaudières.

Il ne fallait cependant pas croire que Nicolas Cravey restait coi depuis l'armée. Il ne se passait pas de semaine sans qu'il nous apostrophe par de violentes diatribes, menaces et injures.

Cravey usait de ses fonctions pour accroître ses relations. Ainsi, il parvint à faire destituer Turgan de Commandant du Fort de la Roquette en le faisant remplacer par un sinistre butor du nom de Casablanca.

Puis, alors qu'il était mis en congé, il revint s'installer à La Teste afin de parader dans son uniforme de général, ne laissant pas de nous rendre la vie impossible.

Le Ministre de la Guerre, Cochon, saisi de la question par mes soins, je ne réussis néammoins à faire mettre à raison Cravey. Bien plus, appuyé par le Représentant du Peuple à Bordeaux, Grelier, il parvint, au contraire, à me faire destituer de Commissaire Exécutif par Barras et, de même, à faire destituer Fleury par Le Tourneur, Ministre de l'Intérieur.

Turgan qui me remplaça, par chance, n'avait pas oublié sa propre éviction de Commandant du Fort de la Roquette, et nos rapports bien que discrets étaient bons.

Quant au remplacement de Fleury, Cravey accapara tout bonnement la place.

Mis en accusation, je dus alors me justifier, le 12 nivôse de l'an 6, nouveau style, et j'eus la joie de constater que plus de cent cinquante parmi mes concitoyens attestèrent de ma vertu et de mon civisme.

Cependant, le comble de l'horreur fut atteint par la citoyenne Cravey, ignoble mégère, génitrice de N. Cravey. Elle osa faire démonter la chaire paroissiale, pour la replacer dans son jardin où elle s'en servait comme lieu d'aisances, se vantant des délices de ses multiples délivrances.

Toute cette engueance sans foi, ni loi, trempa alors en avril 1798, dans une grossière falsification du scrutin aux élections communales, qui outra à tel point la population qu'elle porta, par réaction, cela dit sans plaisanter, ton grand-père au fauteuil de premier magistrat ! Coup de théâtre étonnant dont il ne revint pas lui-même.

Quant à Fleury, il fut élu Président de l'Administration Municipale.

Un peu déçu par quelques ingratitudes, ma satisfaction fut d'ouïr les vociférations des Cravey face à leur nouveau Maire, aimablement gratifié par eux de «vampire et de rapace de siège seigneurial».

Mais, peu à peu, la révolution s'achevait et pour paraphraser Boileau-Despreaux : enfin Bonaparte vint.

C'est ainsi qu'en mars 1799, j'obtins de prononcer un long discours sur notre futur Empereur que tu retrouveras avec mes autres papiers.

Mon petit, tu as aujourd'hui onze ans et demi, mais déjà tu te comportes et raisonnnes comme un homme.

Malgré mes efforts, je sens que les forces m'abandonnent et crains de n'avoir pas la joie de te voir à l'âge adulte.

J'ai ainsi rédigé pour toi ces notes, et te laisses mes archives. Nous autres notaires sommes des hommes de longue mémoire.

J'aurais pu faire de ma vie meilleur usage, sans doute, et ne suis parvenu qu'à des résultats limités.

Si l'ancien régime avait perduré, l'éloignement de la Teste au regard de Bordeaux et la faiblesse de notre fortune m'auraient interdit l'accès aux charges parlementaires qui eussent pu redonner du lustre à notre famille.

Les temps ayant changés, je te convie à servir, désormais, Napoléon et à faire valoir tes futurs mérites, en tâchant de réussir mieux que j'ai pu le faire.

Le service public constraint à de grands sacrifices, mais offre aussi de larges satisfactions, qui sont à la mesure des résultats que l'on peut obtenir.

Confiant dans le jugement de Dieu, je pense avoir fait dans ma vie plus de bien que de mal, et le mal que j'ai pu occasionner fut involontaire ou justifié.

Bientôt, je rejoindrai mon ami Jean-Baptiste, ton grand-oncle, dans cette ultime initiation que les hommes appellent la mort.

Je passerai d'un monde à l'autre et si Dieu le permet, mon fils, je continuerai à veiller sur toi».

ÉPILOGUE

Pierre-Jean Baleste-Marichon déceda le 7 vendémiaire an 14, du calendrier du nouveau style comme il aimait à le préciser, soit le dimanche 29 septembre 1805.

Curieusement, ce 7 vendémiaire an 14 était le dernier jour où l'on usait de ce calendrier. N'était-ce pas là le symbole d'une destinée toute entière circonscrite par les événements révolutionnaires. Son fils, Pierre-Jean (1793-1858),

destinataire de l'Essai en forme de mémoires, lui succéda comme notaire, et fit mieux : il épousa Delphine Déjean (1798-1874), la petite-fille du meilleur ami de son père, Jean-Baptiste Peyjehan de Francon.

Marqué par la destinée de son père, il fit pareillement de la politique : Maire de Mios et Conseiller Général de la Gironde, mais il n'alla pas plus avant.

Il fallut attendre près d'un siècle de plus pour que la descendance de l'Agent National Baleste-Marichon accéda à la députation et au Gouvernement.

Pierre Dignac (1876-1973), petit-fils Baleste-Marichon par sa mère, eut-il conscience, alors, de réaliser un rêve lointain ?

Denis Blanchard-Dignac

- oOo -

ARCACHON ET CHARLES GOUNOD

Il y a 100 ans, le 18 octobre 1893, mourait à Saint-Cloud Charles Gounod, l'illustre compositeur de Mireille, Roméo et Juliette, et de Faust qui a fait le tour du monde. Auteur de symphonies, de cantates, de musique religieuse (oratorios et messes), initiateur du «lied», il a redonné à la musique française, après le règne de Meyerbeer, ses lettres de noblesse.

Arcachon peut s'enorgueillir de l'avoir reçu au cours de nombreux séjours de 1859 à 1893. Elie Menaut, délégué de la Société de Borda au 62ème Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, fit à Arcachon, le 22 septembre 1898, une conférence très appréciée dont le sujet «Arcachon, source d'inspiration» réserve une place importante à Charles Gounod.

Gounod dirigea, à plusieurs reprises, des messes en musique à Notre-Dame ; il y tint même les grandes orgues. Il composa un cantique à Notre-Dame de la Mer à 4 voix d'hommes dédié à l'orphéon d'Arcachon et à son directeur M. Chavan, et pour Saint-Elme, collège créé par le père dominicain Baudrand, un cantique à Saint-Dominique.

Gounod fut l'hôte de Madame Charles Rhoné, fille d'Emile Péreire. Il résida aussi chez M. Ferras, Villa Tria-

non, allée Carmen (actuellement Lalesque) sur l'emplacement de laquelle fut construit l'Hôtel Continental et des Pins (actuellement, l'Oasis, maison de retraite de la Banque de France).

Il descendit aussi à «Sylvabelle», villa située Allée Brémontier à proximité de la place du même nom. En ville d'été, il habita Villa Thiers, Boulevard de la Plage, chez Madame Zimmerman.

Pour garder le souvenir de Charles Gounod, la ville donna son nom à une allée de la ville d'automne (quartier Saint-Ferdinand) et, en Ville d'Hiver, si vous empruntez l'allée Faust, en partant du jardin mauresque, vous trouverez, sur votre droite, les villas Faust, Siebel et Marguerite.

Jacqueline Rousset-Nevers



LA COMTESSE de GOULOUBEFF, égérie de D'ANNUNZIO à ARCACHON

Née en 1879, Nathalie Cross épouse en 1902 Viktor Golubev, noble, riche, cultivé, secrétaire à l'Ambassade de Russie à Paris, qui a francisé son nom. Nathalie est grande, blonde, très belle (Rodin sculpte son buste, actuellement au Musée Rodin à Paris).

Le couple habite Avenue du Bois (aujourd'hui Avenue Foch). Deux enfants naissent, mais les relations entre époux sont très libres. C'est en 1908, au cours d'un voyage en Italie, qu'ils font la connaissance de G. D'Annunzio, grand séducteur malgré un physique ingrat, qui fait une cour assidue à Nathalie. Bientôt, les amants se retrouvent à Florence, où le poète surnomme *Donatella* cette nouvelle conquête qu'il retrouve sur la Côte d'Azur, puis à Gênes. Nathalie traduit «*Fedra*» (Phèdre) en français.

Gabriele D'Annunzio, poète national, écrivain, journaliste, homme politique (il a été député), vit en grand seigneur. D'une folle prodigalité (il possède 12 chevaux, une meute de lévriers de course, aura jusqu'à 15 domestiques,...), il est constamment endetté ; en mai 1909, ses créanciers font saisir la villa «Capponcina» près de Florence. Il séjourne alors en divers endroits, ses dettes dépassant un million de francs or et arrive à Paris en mars 1910 où la Comtesse Gouloubeff a retenu pour eux un appartement au luxueux Hôtel Meurice. Au gré des réceptions qu'elle organise et, avec le Comte de Montesquiou, elle lui fait connaître le «Tout-Paris» et le monde des Lettres et des Arts.

Bientôt, malgré quelques aventures parisiennes, la présence constante de Donatella commence à lui peser. D'Annunzio, pour fuir cette «tyrannie», s'enfuit vers Arcachon en juillet 1910, où Romaine Brooks a loué pour lui la villa «Saint-Dominique», au Moulleau.

Curieuse liaison, car cette artiste peintre américaine, qui commence un portrait en tenue de chasse à courre, est notoirement lesbienne.

Mais la Comtesse a trouvé la trace ; elle fait en août une entrée fracassante à la Villa et somme son poète de choisir entre elle et l'intruse. D'Annunzio avoue à Romaine que Nathalie, grâce aux largesses de son époux, lui assure une rente de 30.000 francs... Romaine ne veut pas surenchérir. Elle part, mais continuera à lui écrire, et il la reverra plus tard .

Pour pouvoir recevoir ses enfants, la Comtesse loue la villa «Les Flots» au Pyla. La location saisonnière de Saint-Dominique terminée, D'Annunzio s'installe à «Caritas», avenue de Montaut, où il écrit «Le martyre de Saint-Sébastien» pour Ida Rubinstein, ex-danseuse des «Ballets Russes», qui vient le voir avec Léon Bakst et Debussy.

Quant à la Comtesse Gouloubeff, elle quitte «Les Flots», s'installe à «Alba» (Avenue Louis Garros), puis à la «Villa Blanche» dans les Bois (aujourd'hui Avenue Henri de Régnier).

Mais elle est toujours jalouse, entre autres d'Emilie Mazoyer («Aelis»), la belle et dévouée servante-maîtresse que l'écrivain a ramenée de Paris. En septembre 1911, persuadée qu'une nouvelle conquête est là, elle fait une entrée violente à «Caritas», mais se trompe de porte et gifle l'épouse du propriétaire, honnête mère de famille, créant un nouveau scandale au Moulleau.

La Comtesse, désespérée, tente alors de s'empoisonner : son mari informé vient la chercher pour la conduire dans une maison de santé, près de Paris. Elle ne reviendra à Arcachon qu'à la fin de 1912.

D'Annunzio loue pour 6 ans «Saint-Dominique» à M. Bermond, et dans cette modeste villa qu'il a refusé d'acheter pour 40.000 francs, il fera de somptueux aménagements (600.000 francs) : ameublement, écuries pour ses deux chevaux, niches pour les 11 lévriers qu'il fait courir à Saint-Cloud ou en Angleterre.

Nathalie de Gouloubeff, excellente cavalière, galope avec lui dans les bois ou aux chasses du Duc de Westminister à Aureilhan, partage sa passion des lévriers et possède un élevage «La grange de la Dame Rose» à Villacoublay.

En 1912, D'Annunzio rend plusieurs fois visites, à Saint-Jean-de-Luz, à Romaine Brooks, qui exécute deux portraits du poète (Musée d'Art Moderne à Paris).

A partir de 1913, il est de plus en plus souvent à Paris, recevant dans son appartement de nouvelles maîtresses, les Duchesses Ruspoli et Sforza, Cécile Sorel, Isadora Duncan, etc...

D'Annunzio sera toujours suivi par Nathalie Gouboubeff, qu'il découvre un jour endormie sur le paillasson de son appartement, et dont on trouve le personnage de maîtresse ennuyeuse et désespérée dans «La Léda sans Cygne», car il n'aura jamais le courage de rompre une liaison.

Il se passionne pour l'aviation, apprend à piloter, écrit pour le cinéma, publie des articles contre l'Allemagne dans des journaux italiens, français et américains.

C'est à Arcachon qu'il vient une dernière fois en mars 1915 écrire «quatre sonnets d'amour pour la France» inspirés par un tableau de Romaine Brooks... et des vers de Victor Hugo, qui, publiés dans le Figaro, ont un grand retentissement (Donatella l'accompagnait encore). Après quoi, il

s'engage dans l'aviation italienne alliée, participe brillamment à la guerre, terminant par la téméraire conquête de Fiume.

Abandonnée, Nathalie se réfugie dans la ferme-chenal de Villacoublay, espérant vainement les visites de l'inconstant, dont elle a recueilli trois lévriers. Sa situation se dégrade au fil des ans. Son mari, engagé dans l'aviation, est ruiné par la révolution d'Octobre et ne pourra plus guère l'aider ; ses fils partent pour l'Amérique. Un jour, elle fait une chute de cheval au Bois de Boulogne et restera boîteuse. Les neuf dernières années, elle les passe misérablement, après avoir vainement sollicité l'aide de D'Annunzio, et s'éteint en 1941 dans un hôtel sordide de Meudon.

Quant à Victor Golubev, passionné par l'Art, il devient un membre éminent de l'Ecole Française d'Orient, à la Conservation d'Angkor. Co-signataire d'ouvrages importants, il a l'idée d'utiliser l'avion pour étudier l'ensemble du site, qu'il fait visiter à des personnalités célèbres, comme Charlie Chaplin en 1935. Il meurt en 1945.

Jacques DELAMARE

RÉFÉRENCES

- R. Fleury, *Marie de Régnier* (Plon), *D'Annunzio à Arcachon*, Imprimerie Graphica, 1993.
- P. Alatri, *Gabriele D'Annunzio* (Fayard 1992).
- R. Lefevre, *Un Prince de l'Esprit*.
- A. Germain. *Vie amoureuse de D'Annunzio*.
- B. Dagens, *Angkor, forêt de pierre* (Gallimard).
- Bulletins de l'E.F.E.O.

TEXTE ET DOCUMENTS

UNE SAISON CHEZ LEGALLAIS 5 AOUT - 15 AOUT 1825 (SUITE ET FIN)

10 Août

La coqueluche d'Elodie n'est presque plus rien. Elle se porte comme jamais elle n'avait fait encore. Ce matin, nous sommes allés ensemble, appelés par M. Legallais, jusqu'au rivage où un pêcheur nous a vendu des soles toute vivantes. M. Legallais a laissé les plus belles prisonnières dans un panier qu'il a mis au fond de l'eau avec une bouée pour en reconnaître la place. Les autres ont été emportées avec d'énormes barbeaux pour notre déjeuner. J'ai pris moi-même dans cette barque une araignée de mer que je conserve de même que mon hypocampe.

Toujours attentif à varier nos plaisirs, M. Legallais me propose d'aller visiter l'établissement du *Mouil*⁽¹⁾ et les cabanes de pêcheurs élevées tout autour. Nous le suivons, un jeune Landais et moi. Dans la visite que nous fimes à la première cabane, nous trouvâmes sur leurs cadres ces hommes qui avaient travaillé toute la nuit. Un d'eux me donna un oursin, espèce de coquillage très curieux et dont on fait

des sabliers. Je causai un moment avec ces hommes dont la vie est si dure et la physionomie en général si douce. M. Legallais leur proposa de venir dans l'après-midi jeter leur *seine*⁽²⁾ devant nous. Avant de quitter le *mouil* nous voulûmes, le jeune landais et moi, aller voir la maison des bains⁽³⁾ qu'habitent ces dames de Bordeaux qui, l'autre jour, sont venues elles-mêmes visiter nos cellules. Mais là, personne ne nous ayant fait accueil, nous n'ossons pas entrer et nous nous contentons de tourner autour de la maison, laquelle nous semble moins bien située que celle de M. Legallais. Les barques de pêcheurs, leurs filets, leurs cabanes sont à côté en sorte que la pudeur des baigneuses doit avoir souvent à souffrir du voisinage de ces bons matelots. J'ai remarqué, avant de quitter cette partie de la côte, des figuiers dont les branches croisées en tout sens forment une voûte impénétrable. Cette voûte est supportée par de nombreuses tiges plantées en rond si bien qu'en étant on est là comme sous une tente.

Vers deux heures, après avoir pris le bain d'usage, nous voyons arriver nos pêcheurs, ainsi qu'ils nous l'avaient promis. Nous courons tous vers eux, apportant le bain de pieds d'Elodie où nous nous proposons de mettre le poisson qu'ils vont prendre. En arrivant sur la pointe de sable où les matelots tiennent déjà un des bouts de la *seine* tandis que d'autres dans la barque font décrire au filet un grand circuit, je poursuis et saisis à deux reprises un joli petit poisson qui avait je ne sais quoi de noir sur le dos et qui de 5 pas en 5 pas allait se cachant dans le sable. Je l'attrape enfin et le mets des premiers dans notre petit bassin de fer blanc. Les pêcheurs qui le voient s'étonnent et demandent comment il se trouve là. Je leur dis que c'est moi qui l'ai pris avec la main. A les entendre je suis bien heureux de n'en avoir pas été piqué : ce que je ne sais quoi de noir que j'avais vu sur son dos est une espèce de dard qui a cette forme  à peu près. On appelle ce poisson la vive et sa piqûre donne un accès de fièvre et des langueurs d'estomac. Les pêcheurs prétendent que l'on souffre jusqu'au retour de la marée suivante. M. Legallais s'empressa de le

couper en deux et de lui arracher son dard. Il en fit autant à une espèce de raie⁽⁴⁾ que l'on prit bientôt après dans la seine et dont la queue est armée aussi d'un dard barbelé et très acéré. Le même coup de seine amena sous nos yeux une foule de poissons et de coquillages dont l'aspect neuf et varié m'amusa beaucoup. Des anguilles, des poissons longs et menus comme des serpens, des soles, des rougets, des mules remplirent bientôt le baquet où chacun s'empressait de les déposer. Mais ce qui nous frappa plus que tout le reste, ce fut un grondin auquel nous fûmes très étonnés de voir des ailes azurées et diaprées comme celles du papillon. Nous en avions tant mangé jusqu'ici sans nous douter le moins du monde que leurs nageoires offrisent de si belles couleurs, tant il est vrai que pour bien connaître les gens il faut surtout les voir chez eux. Le second coup de seine nous apporta les mêmes richesses et tout ce butin si frétillant fut déposé sous la galerie de l'établissement dans des baquets pleins d'eau de mer.

Le soir, les pêcheurs revinrent nous donner encor le même spectacle. Pendant que nous étions tous occupés à tirer la seine, des marsouins, attirés par tout le poisson que nous allions leur enlever, parurent derrière le filet et rodèrent quelque tems à l'entour, allant deux à deux, comme des moines. Ces rivaux de pêche ne semblaient nullement effrayés de nos cris. Élodie remit elle-même aux pêcheurs l'argent que nous voulions leur donner pour les récompenser du vif plaisir qu'ils nous avaient procuré puis nous remontâmes au logis pour lire les lettres que nous avions reçues de Bordeaux. Celle de Gergorès me fit regretter encore plus vivement qu'il n'eut pu nous suivre ici. Avec la simplicité de ses goûts et la naïveté de son caractère, qu'il aurait bien partagé les plaisirs et la douce vie que nous ménage le Bassin d'Arcachon !

Demain, 11 août, nous irons je crois à la chapelle où la jeune madame Didier Senègre veut faire dire une messe pour obtenir la faveur désirée de devenir enceinte. Jeunesse, fraîcheur, beauté, elle a tout pour elle. Il ne lui manque, comme à bien d'autres, qu'un enfant, qu'un petit enfant,

pour être heureuse. Voyons si la bonne sainte Notre-Dame-d'Arcachon sera touchée de nos prières ; car nous voulons tous unir nos voeux aux siens dans cette occasion.

11 août. L'heure trop matinale nous empêche aujourd'hui, comme nous en avions le projet, d'accompagner ces dames à la chapelle. Elles y vont seules avec Mme Boërau. J'écris à ma mère pendant ce tems là et lui témoigne tout mon regret de ne pas l'avoir ici avec nous, occupée uniquement à manger des huîtres fraîches comme le bain où nous nous plongeons deux fois par jour. On respire ici en effet un air si pur, les promenades que nous fesons sur ce magnifique bassin d'Arcachon nous donnent tant d'appétit et d'élasticité qu'il me semble vraiment qu'on y doit devenir centenaire. Mais si le corps y est agréablement exercé, l'esprit et l'imagination n'y sont pas moins constamment tenus en haleine par tous les objets curieux qui s'y présentent en foule. Pour moi, je ne cesse de remplir mes mains et mes poches de tous ces petits phénomènes et de questionner les vieux marins au milieu desquels nous vivons. «Figure-toi, disais-je à ma mère, qu'il n'y a point ici de place pour l'ennui. L'établissement qui reçoit les baigneurs est très agréable, posé dans une situation charmante et parfaitement bien meublé. On est tout surpris de trouver tant de luxe et d'élégance au milieu de ces dunes presque désertes et sur les bords d'un bassin qui n'est guère peuplé que de pauvres matelots.

... La Notre-Dame de la chapelle d'Arcachon est bien puissante, je le crois, mais les bains de mer, mais la douce vie qu'on mène ici, ne le sont pas moins pour faire faire des enfants. Puisse donc Pauline réparer ici l'échec si malheureusement éprouvé le printemps dernier ! Elle et sa fille ont pris un air de santé dont tu ne pourras manquer d'être frappée, j'en suis sûr».

Parmi les poissons que nous apporta hier cette pêche qui nous a tant divertis, j'ai oublié de parler de la *sèche*⁽⁵⁾ et d'un autre animal fort étrange qu'on appelle ici *pisse-vinaigre*⁽⁶⁾ parce qu'au moment où on le touche, il laisse échapper en abondance une liqueur qui en a en effet la couleur et

le mordant du vinaigre. La forme de ce poisson rappelle un peu celle de la raie ; il est de couleur rousse et semble se laisser rouler au flot qui, à la marée montante, le jette toujours sur le rivage. L'autre, la *sèche*, est recouverte comme la tortue d'une longue écaille blanche, friable, spongieuse, formée de couches onduleuses et superposées. Les orfèvres se servent, je crois, de cette écaille pour nétoyer l'argenterie. Il a des pattes glaireuses et transparentes avec lesquelles il attire sa proie vers la bouche, laquelle est armée de petites dents qui ressemblent exactement au bec d'un perroquet. Pauline en fut mordue bien serré. Mais la principale défense de ce singulier habitant des humides royaumes, c'est encore une liqueur, noire comme l'encre, qu'il répand dès qu'il se sent pressé ou poursuivi de manière à dérober sa trace. Cette liqueur jaillit assez loin pour tacher le visage et les habits. Les pêcheurs qui prétendent que dans ce que fournit la mer tout est bon à manger font des ragoûts de ce poisson qu'ils apprêtent dans une sauce noire comme celle des Spartiates, avec beaucoup d'ail et de vinaigre. J'en ai voulu goûter, mais je n'ai trouvé qu'un cuir dur que je n'ai jamais pu me résoudre à avaler. Il en est de même du coquillage qui habite les manches de couteau : il me semblait mâcher un ver de terre et j'avoue que de pareils mets n'ont rien qui me tente malgré ma préférence pour tout ce qui vit dans les flots.

Une remarque que j'ai à chaque instant l'occasion de répéter c'est que dans une foule de poissons ou de coquillages on retrouve dessinées ces mêmes ondulations que la marée imprime à ses flots et laisse sur le sable. Partout sur le dos des moules, sur les ailes du grondin, sur l'écaille de la *sèche*, partout des ondulations. Il semble que ce soit comme le cachet ou l'empreinte native de l'élément toujours mobile où ces animaux ont reçu la vie.

Aujourd'hui le jeune Landais a ramassé sur le rivage deux jeunes muriers⁽⁷⁾ qui paraissaient s'être noyés en voulant traverser le bassin. Elodie, à son dîner, a mangé ces deux infortunés naufragés dont la chair était fort tendre et fort délicate. M. Legallais et moi avons passé la soirée à

jouer tour à tour au billard avec ces dames et puis aux échecs. Il en a un jeu magnifique magnifiquement travaillé qu'il a rapporté de l'Inde et dont Elodie, à mon grand regret, a déjà écorné quelques pièces.

12 Août 1825

Ce matin, après déjeuner, Pauline, la petite et moi avons gravi la montagne de sable qui se trouve derrière la maison de M. Legallais. Nous sommes allés visiter les cabanes et les ateliers des résiniers. Le calme de ces grands bois où l'on n'entend que le cri de la cigalle et le murmure sourd de l'air qui bruit sans cesse dans la cime des pins, le parfum que chaque branche exhale, sol arrêté par les débris qui tombent des arbres, par les racines du chêne, de l'arbousier et de mille petites plantes alpestres, tout ce canton appelle nos remarques et nous fournit de continuels sujets d'entretien. Bientôt la venue des résiniers ajoute encore à l'intérêt de cette promenade. Je leur fais beaucoup de questions sur la vie qu'ils mènent et sur leurs occupations. A cette époque de l'année ils travaillent uniquement à couper l'écorce des pins pour en faire couler la résine. Tel d'entre eux en coupe trois mille dans une semaine ; tel autre cinq ou six cents par jour. J'observe très attentivement l'espèce de hache ou d'herminette dont ils se servent pour cette opération ainsi que l'échelle très portative sur laquelle ils se guident à chaque instant comme des écreuils. J'essaie même de monter sur cette échelle d'après l'exemple et les leçons qu'ils me donnent mais on y réussit assez mal avec des souliers. Eux se servent admirablement de leur pied nud dont ils font une espèce de point d'appui tandis que la jambe enveloppe l'échelle pour l'empêcher de glisser le long de l'arbre. Galard⁽⁸⁾ a parfaitement rendu cette attitude dans son estampe du *petit résinier*. Un de ces ouvriers aiguise devant nous sa hache et nous montre ensuite l'intérieur de la cabane où il habite. Pauline lui donne des morceaux de sucre qu'elle avait apportés dans son sac pour les petits enfants de cet homme. En redescendant la colline nous ne pouvons nous lasser d'admirer ces mouve-

ments de terrains particuliers aux dunes et qui imitent si parfaitement dans leurs ondulations les vagues d'une mer orageuse. Au bas de la colline nous trouvons les fours et les grandes caisses dont ils se servent l'hiver pour préparer la résine avant de la porter au marché. Car ces gens sont des espèces de fermiers qui, une fois le prix du fermage acquitté, disposent à leur gré de la récolte de ces forêts dont l'entretien et l'aménagement demeure à la charge du propriétaire. Le résinier paye la ferme en nature mais ici la résine vaut de l'argent car elle se vend sur le champ dans le païs même et jamais on n'y fait ni on ne demande de crédit. M. Legallais me disait qu'il y a telle propriété plantée en pignada qui donne jusqu'à 7, 8 ou 9 pour cent.

· Ce Bassin d'Arcachon est une véritable providence pour le païs. Ce matin M^{me} Boërau, se promenant seule sur la plage, y a trouvé une sole magnifique morte depuis quelques minutes tout au plus et que la marée avait laissée en se retirant. Elle est venue nous l'apporter en triomphe et, après nous l'avoir fait admirer, elle l'a envoyée joindre ses humides soeurs à la cuisine.

Pendant que j'écris ceci ces dames causent en travaillant sur la galerie abritée par une voile qui les défend du soleil et de la brise. La marée monte et bientôt nous allons nous rendre au bain accoutumé.

Vers deux heures, Pauline et moi nous sommes baignés ensemble par un jour superbe. Le flot légèrement enflé par la brise nous frappait à chaque instant et c'est ainsi que les bains sont salutaires. Le soir, je m'amuse à lire quelques romans dans l'un desquels je remarque cette pensée empruntée à M^{me} de Stael : «Comment pourrions-nous supporter les tristes avant coureurs dont la nature fait précéder la mort s'ils ne nous apprenaient à renoncer chaque jour, et fleur par fleur, à la guirlande de la vie ?». Fontenelle appelait cela, envoyer devant soi *ses petits équipages*.

13 Août 1825

J'ai passé la matinée au lit et j'en suis fâché puisque

pendant ce tems là, M. Legallais et le jeune Landais sont allés pêcher des huîtres sur l'île de sable qui se trouve au milieu du bassin vis à vis l'établissement. Je ne me console de ce contremes que par l'espoir d'aller ce soir voir faire la pêche au gril avec ces dames.

Pendant que nous étions au bain, vers trois heures et demie, arrivent MM. Paris, Didier Senègre et Teixandier, tous trois bien fatigués de la route comme nous l'étions, M. Hypolyte et moi, avec la nouvelle de plusieurs failles considérables qui affligen dans ce moment la place de Bordeaux, entr'autres celle de MM. Peireire frères⁽⁹⁾. Ces messieurs nous apportent les journaux et, pour moi, une lettre du Préfet à laquelle je réponds sur le champ comme il suit :

«Monsieur le Préfet. S'il n'a pas été pris par l'autorité supérieure de décision relative aux difficultés qui se sont élevées entre l'administration et moi touchant l'alluvion formée depuis environ 20 ans sur mon domaine en aval du pont de Bordeaux, c'est que, dans le fait, il n'y avait point de décision à prendre, cette alluvion étant d'avance reconnue ma propriété par toutes les lois qui nous régissent.

Vous daignez m'apprendre aujourd'hui qu'il devient urgent, pour ne pas suspendre les travaux des abords du pont de Bordeaux⁽¹⁰⁾, d'opérer une plantation de piquets sur une partie de cette alluvion et quoiqu'il ne m'ait pas été légalement démontré jusqu'à présent que cette portion de ma propriété soit comprise parmi celles que réclame l'utilité publique, je ne prétends cependant, Monsieur le Préfet, m'opposer en aucune façon aux vues de M. le Directeur des travaux du pont de Bordeaux, pourvu toutefois qu'on s'emprise de remplir à mon égard, le préalable essentiel qui se trouve exprimé dans l'article 10 de la Charte, article que je vous demande la permission de vous rappeler ici :

«L'état peut exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'utilité publique légalement constatée mais avec une indemnité préalable.»

C'est cette indemnité préalable que je réclame dans ce moment et que j'aimerais bien mieux obtenir de votre

justice que de celle des tribunaux. Si l'on ne peut tout de suite en déterminer le montant il est au moins très possible de nommer sur le champ des arbitres et de procéder à un commencement d'évaluation.

Quelque formelle que fut la déclaration que vous voulez bien m'offrir, elle aurait toujours l'inconvénient de mettre en question un droit de propriété que je ne saurais regarder comme douteux malgré tout l'esprit de conciliation qui m'anime.

Faites d'ailleurs attention, M. le Préfet, que cette déclaration ne me garantirait point de nouvelles chicanes. j'aurais à redouter surtout des lenteurs pour le paiement tandis que l'envoi de deux arbitres chargés de procéder à l'expertise avant que la face des lieux soit changée ne saurait me laisser aucune inquiétude sur la loyauté de l'administration ni sur la certitude de l'indemnité qui m'est due.

Telle est, Monsieur le Préfet, la juste demande que je vous adresse en réponse à votre lettre du 8 courant, laquelle ne m'est parvenue qu'aujourd'hui seulement. Daignez y voir une preuve nouvelle du sincère désir qui est en moi de ne point retarder des travaux auxquels vous prenez intérêt et croyez, je vous prie, aux sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être... etc.»

du Bassin d'Arcachon, le 13 août 1825

J'expédie cette lettre au sortir de table tandis que ces dames vont se promener sur la colline avec les nouveaux arrivans qui ont amené la voiture où nous devons monter après demain pour retourner à Bordeaux. Le soir, partie d'échecs et d'écarté. Vers neuf heures nous considérons depuis la croisée du sallon les feux allumés sur des grils et dont on se sert tout le long de la plage pour prendre le poisson à moitié endormi en le perçant d'une espèce de trident qu'on nomme *fouène*. Avec les mets abondans que la providence offre ici à tout le monde il est impossible au plus indigent d'y mourir de faim. Sur la côte opposée, il y a des montagnes d'huîtres où chacun a le droit d'aller prendre et manger⁽¹¹⁾. Aussi le païs est-il fort aisé. M. Legallais

m'assurait qu'avec 3 mille francs il payerait les dettes de toute la contrée. A-t-on besoin de bois ? On s'adresse à un syndic, à La Teste, qui vous autorise à aller en couper la quantité nécessaire⁽¹²⁾ dans la propriété de celui de vos voisins qui doit vous en fournir à son tour. Personne ne peut se refuser ici à cette espèce de servitude et d'obligation mutuelle. Les pauvres sont admis de préférence à l'exercice de ce droit pourvu qu'il soit bien prouvé qu'ils ne sont pas étrangers et qu'ils appartiennent à la commune de La Teste⁽¹³⁾.

14 Août

Ce matin, MM. Paris, Texandier et moi sommes partis, après déjeuner, pour aller à la pêche des huîtres. Nous avions le vent debout. M. Legallais tenait le gouvernail et la *iole*, armée de 4 rames, bondissait sur la mer comme un jeune chevreuil sur les flancs de la colline. Déjà mouillés par le jaillissement des vagues, bientôt nous le sommes davantage encore par la pluie qui nous assaillit. Je m'enveloppe de la voile qui était là, touteployée à l'entour du mât, et parviens ainsi à me mettre un peu à couvert. Mes compagnons de voyage, pour oublier le mauvais tems, font causer la femme d'un pêcheur qui ramait avec son mari et rient beaucoup des propos grivois de cette lurone. Arrivés sur le banc de sable, nous cheminons à travers les eaux de la marée montante dont il commençait à se couvrir mais la quantité de coquillages brisés qui sont semés de toutes parts nous oblige à garder nos chaussures. Nous traversons les marais où se trouvent les huîtres, ayant de l'eau presque jusqu'aux reins. Une fille qui nous suivait portait un grand panier que nous remplissons bientôt des plus belles huîtres et de crabes de toutes couleurs. Je ramasse aussi des oursins, des étoiles de mer et force manches de couteaux que je me propose de distribuer à ces dames. Pour rejoindre la barque nous sommes obligés de cheminer très longtems à travers les flots car ce banc se prolonge et s'élargit fort avant dans le bassin. Une fois remontés sur notre légère embarcation, nous regagnons bien vite le point de départ secondés par le vent et la marée. Après quelques momens don-

nés au repos et au soin de changer d'habits, nous allons nous baigner tout près des huttes où l'on place le linge car, aujourd'hui, la marée monte au moins jusque là. Cette marée est accompagnée d'une forte brise qui soulève les vagues beaucoup plus haut que de coutume, en sorte que nous sommes bercés par les lames. Mais souvent aussi elles nous couvrent la tête et cette eau salée qui nous bat les narines et pénètre la bouche fait une fort vilaine sauce. Nous prenons donc cette fois un bain beaucoup moins long que nous n'en avions d'abord eu le projet. De retour au rivage, ces messieurs s'amusent à fouiller dans le sable et à y chercher les singuliers habitans qui s'y cachent en foule. Nous admirons longtems leurs formes tellement douteuses qu'on ne peut dire s'ils appartiennent en effet au règne végétal ou au règne animal. Je fais remarquer à mes compagnons de voyage ces myriades de petits insectes qui sautillent de toutes parts sous nos pieds et qu'on nomme ici *puces de mer*⁽¹⁴⁾. Les grains de sable que nous foulons ne sont pas, je crois, plus innombrables. Pendant la nouvelle toilette que nous sommes obligés de faire pour le dîner, nous éprouvons tous les trois de violentes cuissons aux jambes, accompagnées d'une forte rougeur. Il nous semble au moindre attouchement qu'on approche des charbons ardens de cette partie et qu'on vient de nous appliquer le plus caustique de tous les sinapismes. En vain nous empressons-nous de nous baigner les jambes dans de l'eau douce et tiède. Cette espèce d'échauffement continue à se faire sentir toute la soirée et même la nuit suivante. M. Legallais nous dit que cet effet provient des herbes marécageuses dans lesquelles nous avons longtems marché pour y pêcher les huîtres mais lui, plus aguerri que nous, n'en est pas le moins du monde incommodé.

Pendant le dîner où nous apportâmes, malgré nos douleurs, l'appétit le plus décidé, M. Teixandier nous parle d'Antonin de Sigoyer qu'il a beaucoup connu. Nous rappelions à l'envi plusieurs de ses mots si remarquables par l'extrême naïveté de son amour-propre. C'est lui qui avait donné à ce même M. Teixandier le nom de *Roseau de Cythère*.

Ce soir, occupés de nos préparatifs de départ, nous nous retirons de meilleure heure dans nos cellules ; car ce n'est pas une petite affaire que de serrer et d'emporter toutes les curiosités et tous les coquillages que nous avons recueillis.

15 août 1825.

Aujourd'hui, jour des adieux, du payement et du départ, nous sommes levés d'assez bon matin. Soins que je me donne pour conserver vivans mes pauvres chevaux marins. Provision d'eau de mer que j'emporte à cet effet, ce qui n'empêche pas que trop resserrés sans doute dans le flacon de câpres il ne meurent tous avant une heure. Après le préalable essentiel d'un bon déjeuner nous quittons avec quelque regret l'établissement de ce bon M. Legallais qui nous accompagne lui-même à cheval jusqu'à La Teste. Là il nous fait visiter l'immense maison où habite toute sa famille et quand ces dames se sont un peu reposées nous allons tous ensemble à la messe : costumes et physionomies du païs que je ne me lasse point d'observer. Mlle Thérèse, soeur de M. Legallais, a fait cadeau à Élodie d'une jolie coiffure en tulle à l'usage des *Testerines*, laquelle coiffure lui sied parfaitement. Au sortir de la messe nous prenons congé de la famille Legallais et de MM. Paris et Teixandier qui doivent rester encore jusqu'à jeudi. Puis nous nous mettons définitivement en route pour Bordeaux dans une grande voiture qui portait en tout six personnes : les deux dames Senègre, M. Didier, le mari de l'une d'elles, Mme Boërau, Pauline, Élodie et moi. J'ai beaucoup marché durant ce voyage à travers les landes qui m'a parut beaucoup moins long et surtout beaucoup moins fatiguant que la première fois bien que notre cocher (Dominique Gros-yeux) se soit égaré, en dépit de son nom, pendant près d'une heure. Heureusement qu'un naturel du païs, monté sur des échasses, nous a été envoyé par la providence pour nous remettre dans la bonne voie. Grâce à cet homme qui est devenu notre pilote à travers ces landes désertes et ces éternelles fo-

rêts de pins, nous avons regagné la petite rivière d'Ayre. Vers 8 heures et 1/2 du soir nous étions à la petite auberge de *la croix d'ains*. Poissonniers de La Teste que nous y trouvons et auxquels nous ne manquons pas de chanter les louanges du bon M. Legallais et de son établissement. Mot remarquable de notre cocher, espèce de plaisant battu à froid et qui ne se croit pas à beaucoup près si comique que nous le trouvons «...des lits ! ah ! quels lits ! Figurez vous que si la duchesse d'Angoulême m'avait vu dans le mien elle m'aurait dit : *Gros-yeux ôte toi de là que je m'y mette*».

Après le souper nous nous décidons à coucher à *la crois d'ains* et surtout à y bien dormir. Le ciel favorise si bien ce beau projet que nous ne nous mettons en route pour Bordeaux que vers 5 heures du matin. Légère pluie qui rafraîchit l'air. Nous arrivons devant chez M. Boërau à neuf heures précises, très peu fatigués et tous fort satisfaits de notre joyeux pèlerinage au bassin d'Arcachon.

Souvenir de cette pauvre femme de pêcheur qui nous avait menés si joyeusement à la pêche aux huîtres. Lorsqu'il fallut regagner dans la soirée l'autre bord du bassin où se trouvait sa chaumière et ses cinq petits enfans dont le plus jeune avait 13 mois, ce nouveau voyage lui devint tout à fait impossible, le vent étant absolument contraire. Force lui fut donc de rester chez M. Legallais malgré toute son inquiétude et celle de son mari. Le lendemain 15 août, jour de notre départ, le même vent soufflait encore et cette pauvre mère pleurait beaucoup. Questions que je lui adresse sur les ressources que ses voisins peuvent offrir à ses pauvres petits. Mme Boërau et moi nous cotisons pour lui laisser quelque argent avant de monter en voiture.

J'ai conçu le plan de l'élegie suivante. J'en ai même ébauché beaucoup de vers en me promenant sur les bords du bassin d'Arcachon, ou la nuit, en écoutant le bruit confus des pins et de la marée montante. Le seul mérite que peuvent offrir ces vers, c'est qu'ils sont peut-être empreints des couleurs locales. Tous les détails de cette élégie sont en effet exacts et pour ainsi dire géographiques.

Le Pélerin d'Arcachon

Élegie.

Quand j'ai rempli le voeu d'un saint pèlerinage
Et mêlé ma prière à l'encens le plus pur,
Que me sert de traîner le long de ce rivage
Tous les chagrins d'un sort obscur ?
Que me sert, loin d'un monde ou frivole ou perfide
De venir, chaque jour, fouler le sable humide
Dont s'entoure ce lac d'azur ?
En suis-je moins en proie à la mélancolie
Qu'un rêve de bonheur laisse encore après lui ?
En regretté-je moins l'ingrate qui m'oublie
Et cet amour dont la folie
M'étonne moi-même aujourd'hui ?

Hélas ! Ces bords frappés du seul bruit de la rame,
Cette mer qui se tait, ce tranquille horizon,
Loin de me rendre enfin la paix que je réclame,
Dans leur immensité n'apportent à mon âme
Que des pensers de deuil, d'exil et d'abandon,
Ici pour ma seule tristesse
Il n'est point de soulagement :
Ici le poids fatal de mon isolement
Avec plus d'amertume accable ma faiblesse.

Industrieux pêcheurs, peuple heureux, qui jamais
N'avez connu les maux que ma plainte révèle,
Du penchant de la dune aux arides sommets,
Si vous daignez me tendre une main fraternelle,
Ô mes amis ! Je le promets,
A travers une onde rebelle
Avec vous j'irai désormais
Conduire au Cap Feret la tranchante nacelle.
Battu des aquillons qui tourmentent ces mers,
Exposé tour à tour au soleil, aux orages,
J'étendrai vos filets, vos voiles sur ces plages
Où viennent, en grondant, mourir les flots amers.
La nuit, sous vos toits de fougère,

Auprès d'une flamme légère
 Qu'alimente un bois résineux,
 Peut-être sur mon bras laissant tomber ma tête,
 Je pourrai retrouver, au bruit de la tempête,
 Ce rapide sommeil, seul bien des malheureux :
 Peut-être ainsi que vous, bornant mon espérance
 Au réseau qui surprend les crédules poissons,
 Dans vos récits, dans vos chansons,
 J'oublierai ma longue souffrance.
 Pour moi finiront des tourmens
 Que votre innocence déifie ;
 Et du courroux des élémens
 Une voile au loin poursuivie,
 Un naufragé sans vêtemens,
 Une barque aux écueils ravie,
 Seront les seuls événemens
 Qui rempliront toute ma vie.

Ah ! Si jamais le ciel couronne cet espoir,
 Si sa bonté me rend une paix désirée,
 Avec quelle ferveur mes hymnes, chaque soir,
 Diront le merveilleux pouvoir
 De la Mère divine en ces lieux implorée !
 Ô toi qui vois mes pleurs et peux les essuyer,
 Providence de ce rivage,
 Dont la croix, chère au marinier,
 Se montre ainsi qu'un doux présage
 A travers le sombre feuillage
 Du mélèze et de l'arbousier,
 Chaste Reine des mers ! Vierge innocente et pure !
 Oui, j'en prends à témoin l'ermite de ces lieux.
 Libre enfin des maux que j'endure,
 Je reverrai bientôt cet asyle pieux
 Où, pour le jeune époux qui reçut ses adieux,
 La jeune épouse te conjure.
 Malgré l'ardent lion qui, du sommet des cieux,
 De son regard de flamme embrase la nature,
 Mes pas sauront franchir ces bois mystérieux,

De ton humble chapelle imposante parure,
 Et dont les pins harmonieux
 Remplissent l'air d'un long murmure.
 A genoux, le front découvert,
 Dans l'attitude d'un coupable,
 Je veux, me traînant sur le sable,
 Gravir cet escalier désert
 Qui mène au seuil toujours ouvert
 De ton sanctuaire adorable.
 Là, rougissant encor de mes folles douleurs,
 Je placerai ma force en ta seule assistance :
 Tu me verras, dans ma reconnaissance,
 Décorer ta voûte de fleurs ;
 Et, sauvé du naufrage, y suspendre une rame,
 Emblème de mes longs travaux
 Sur le vaste océan des maux
 Où l'amour égara mon âme.

NOTES

- 1) Il s'agit du Mouëng (Mougne), actuel quartier St-Ferdinand.
- 2) Senne : pêche connue dans le Bassin sous le nom de trahine (traine, trayne).
- 3) Etablissement Duprat-Biraben. *Les nouveaux Bains d'Arcachon* du "peintre improvisateur" Noël Tendel seront créés en 1836, s'intercalant entre Duprat-Biraben et Legallais.
- 4) Tère ou raie pastenague.
- 5) Seiche.
- 6) Aplysie.
- 7) Petit oiseau (lo moureou en gascon) : sorte de fauvette.
- 8) Galard (Gustave comte de), peintre et dessinateur né au château de Lille en 1779, mort à Bordeaux en 1841. En 1838, il envoya au Salon de Paris *Vue des Landes de Bordeaux*. Il fit quelques mois de prison pour avoir fait des caricatures qui déplaissaient à Louis-Philippe (Bénézit).
- 9) Sur la crise de 1825 à Bordeaux, voir *Histoire de Bordeaux* sous la direction de Charles Higouonet, tome VI (Bordeaux au XIX^e siècle), p. 53.
- 10) Le pont de Bordeaux, dit pont de pierre, a été entrepris en 1811 et fut livré à la circulation le 1er mai 1822.
- 11) Il y a pourtant eu déjà de nombreuses restrictions.
- 12) Allusion au droit d'usage qui grève la forêt usagère.
- 13) L'auteur oublie la commune de Gujan.
- 14) Puces de sable ou talitres.



Le Petit résinier de Galard

VIE DE LA SOCIETE

Nouveaux adhérents

Mme Anne-Marie Dignac (La Teste-de-Buch), M. Raymond Daret (La Teste-de-Buch).

Nécrologie

Le bulletin n° 76 était sous presse que nous apprenions le décès de M. Jean Derosiers, secrétaire général du Syndicat d'Initiative de Pyla sur Mer, qui avait adhéré à notre société dès son installation en Pays de Buch.

La S.H.A.A. renouvelle à sa famille l'expression de ses condoléances les plus sincères.

Rectificatif

Au sujet des Dehillotte

Dans le bulletin n° 76, quelques anomalies ont échappé à notre vigilance.

Page 38, 3 lignes ont malencontreusement «sauté» avant «Marie née le 2 juillet 1720...». Ajouter : - trois enfants morts en bas-âge : Marguerite (née le 25 octobre 1725 et décédée le 9 juillet 1727), Jean (né le 14 janvier 1728 et

décédé le 17 mai 1729) et Jean (né le 4 décembre 1729 et décédé le 9 octobre 1732).

Page 40, le surnom de Jean Dehilote n'était pas «Bourbon» mais «Bouron».

Enfin, page 43 «Guillaume, né le 8 septembre 1728, est décédé avant 1760, son postérité (cf. partage du 21 avril 1760)» est un complément à la note 4 et non à la note 7.

Publications

Notre collègue Max Baumann vient de publier aux Editions Equinoxe le quatrième recueil consacré à la presqu'île Lège Cap-Ferret dans la collection Le Temps retrouvé : «Villas et personnalités».

Ce dernier ouvrage, préfacé par notre président d'honneur M. Jean Valette, Directeur des Archives de la Gironde, devrait être suivi par d'autres sur de nouvelles communes du Bassin.

Quant à la Société, elle vient d'éditer, au tout début du mois de juillet, les Actes du 2ème Colloque sur le Littoral gascon et son arrière pays, tenu à Arcachon en octobre dernier.

Une présentation officielle doit avoir lieu à la mairie d'Arcachon le samedi 24 juillet.

Si vous n'avez pas souscrit pour ce dernier ouvrage de la collection "Regards sur le Pays de Buch", vous pouvez l'acquérir auprès des libraires du Bassin d'Arcachon (100 francs) ou en le commandant à la Société (105 francs francs de port).

- oOo -

Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL - 51 COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Directeur des Archives Départementales de la Gironde

Président

M. Michel BOYÉ, 18 rue Icare - 33260 La Teste de Buch - Tél. 56.66.36.21

Vice-Présidente

Madame J. ROUSSET-NEVERS - 1 allée Dr Lalesque - Arcachon - 56.83.60.77

Secrétaire

M. Jacques PLANTEY - 43 av. du Général de Gaulle - Arcachon - 56.83.12.74

Secrétaire-Adjoint, chargé du bulletin

M. Jacques CLÉMENS - 24, avenue Jean Cordier - 33600 Pessac

Trésorier

M. Robert AUFAN - 56 boulevard du Pyla - 33260 La Teste de Buch - Tél. 56.54.48.84

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11 rue Bonlieu - 33610 Cestas - Tél. 56.07.62.52

Conseil d'Administration

Mmes Rousset-Nevers - Canuyt - MM. Aufan - Baumann - Boyé - Castet - Clémens - Georget - Jacques - Labat - Labatut - Mormone - Plantey - Stetanelly - Teyssier - Thierry - Valette.

Commissaires aux comptes : MM. Jacques et Georget

Membres honoraires : M. MARCHOU (Président fondateur)

M. RAGOT (Président Honoraire)

M. DUMAS (Ancien Vice-Président) +

Pour tous renseignements à l'adresse de la Société (51 cours Tartas à Arcachon, demander Madame FERNANDEZ - Tél. : 56.83.62.20)

-
- 1) - Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
 - 2) - S'adresser au Secrétaire Adjoint pour la rédaction du Bulletin et les communications à présenter.
Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.
 - 3) - Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.